LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1403, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

LE SEUL JOURNAL FRANÇAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

J.-N. JUTRAS, Administrateur

R. P. Provincial 9918—110e rue 23 juil 33 (e)

22éme Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 22 février 1933 — No 52

Aux Sceptiques!

L'autre jour, nous parlions à un fermier de la malheureuse Russie, du plan quinquennal dont le succès n'a pas répondu aux espérances, de la condition déplorable des paysans et du paupérisme des prolétaires. Nous ajoutions qu'il fallait remercier la Providence d'avoir échappé aux atrocités du régime communiste, mais que nous n'étions pas assurés d'en être protégés bien longtemps, puisque déjà des germes de la doctrine révolutionnaire se sont introduits dans toutes les couches de notre jeune et saine population, depuis la classe des humbles tâcherons jusque dans la noble assemblée de nos parlementaires....

Après nous avoir écouté d'une façon plus ou moins distraite, notre homme répondit crânement que tout le mal que l'on dit de la Russie est pure exagération de journalistes plus ou moins renseignés, qu'après tout la Russie, sous le règne de Lénine et de Staline, avait réussi à se remettre sur ses pieds au point de vue financier et que la condition du fermier soviétique, à l'heure actuelle, n'est pas pire que celle du fermier canadien et qu'il serait peut-être avantageux d'essayer le système pour mâter les capitalistes....

Voilà une opinion qui trotte dans plus d'une tête affolée par le marasme des affaires. A celles-là, nous disons que l'état actuel de la Russie est pire que ne le peuvent traduire les maigres rapports des journaux. Lisez ce que relatent des gens qui parlent avec connaissance de cause.

La comtesse de Tolstoy déclare que jamais depuis le règne d'Ivan le Terrible, qui prenait plaisir à torturer le peuple et mourut en 1854 il n'y eut tant de souffrances en Russie qu'à l'heure actuelle.

M. David Toews, de Rosthern, Sask., en contact continuel avec des Russes du paradis soviétique, écrit dans le "Leader Post" de Régina que même sous le régime de cet insigne dément; — Ivan le Terrible — la misère ne fut pas aussi générale qu'elle ne l'est présentement dans l'U.R.S.S.. "Nous recevons journellement cent lettres, quelquefois jusqu'à cinq cents de la Russie."

D'après M. Toews, ces lettres viennent de presque tous les coins de la Russie; des colonies autrefois prospères de l'Ukraine, des pays riverains de la Volga, des régions situées au sud de l'Archangelisk, de la Sibérie nordique, des campagnes désolées des Monts Ourals, de l'Asie centrale où des populations, jadis à l'aise, ont été exilées ou réduites à la misère noire.

"Bien que ces lettres soient rédigées avec réticence, — car la censure est toujours en éveil — nous pouvons lire entre les lignes que des milliers, oui, des millions de vies périssent par manque de nourriture et de vêtements.

"Lorsque M. Woodsworth — qui, je crois, a séjourné une quinzaine de jours à Moscou et Leningrad — s'écriat avec emphase, au cours d'un discours à Saskatoon sur la situation russe, que le peuple ne portait pas de haillons, il avait raison, s'il entendait par là que la population agraire et une notable partie de la population ouvrière avaient même perdu leurs vêtements dépenaillés. Pas de pain et rien que des guenilles ! disent les lettres.

M. Toews cite le Dr Leacock, professeur d'économie politique au McGill de Montréal. Au dire de ce dernier, le communisme soviétique n'est pas cette communauté fondée sur la charité et la fraternité — comme le pensent ou du moins le prétendent certains propagandistes ou marchands de réformes économiques au Canada —, mais bien l'asservissement des masses par un groupe restreint de tyrans, servis par des régiments de soldats armés de pied en cap, sans compter les sergents de la sûreté publique, les multitudes d'espions, les camps de détention, la peine de mort: autant d'instruments inventés pour faire observer des ordres tyranniques et spoliateurs.

Au Canada, de longues théories d'amateurs de sport se pressent, au milieu des rires et gais propos, aux abords des patinoires; à Moscou, de longues files d'affamés, grelottants de froid, attendent un morceau de pain. Ils ne parlent pas, quelqu'un pourrait les entendre; ils ne rient pas, quelqu'un pourrait dénoncer.... Derrière les portes verrouillées, l'on tremble. On n'est pas sûr de sa vie.

"Je n'ai jamais été en Russie non plus qu'en enfer, mais je n'ai pas besoin d'y aller pour savoir ce qui s'y passe ! déclare le Dr Leacock.

Cette description n'est pas exagérée dit M. Toews. Dans toutes les lettres, on ne cesse de demander du pain. Un peuple, qui n'a pas commis de crime si ce n'est d'avoir glané quelques épis après la moisson, est exilé ou fusillé. Et le monde ne s'en occupe pas. Si des femmes, des hommes et des enfants sont abattus par les mitrailleuses pour avoir refusé de remettre leur dernière mesure de froment aux collecteurs du gouvernement; si des hommes sont chassés dans les régions glaciales laissant les femmes et les enfants à leur triste sort, les journaux n'en disent qu'un mot. Et M. Toews termine en affirmant que malgré cela des gens préfèrent le système russe à notre présente forme de gouvernement. Il n'y a pas de mots dans aucune langue pour décrire suffisamment les cruautés les plus brutales perpétrées dans cet infortuné pays par des tyrans qui, avant d'être les dictateurs de l'U.R.S.S., étaient des cambrioleurs de banques. M. Toews invitent ceux qui seraient encore hésitants au sujet de la véracité des faits à parcourir les milliers de lettres reçues de la Russie soviétique.

Voilà, à notre avis, des témoignages irrécusables. Nous les offrons à nos sceptiques, à tous ceux qui seraient enclins à croire qu'en Russie on est encore mieux qu'au Canada. Nous ne sachons pas que quelqu'un soit mort de faim ou de froid en notre pays. Mais ce que nous savons c'est que l'on dépense des millions en secours pour améliorer le sort des indigents et que l'on tâche par tous les moyens de restaurer la situation économique de nos populations. Il est injuste d'établir une comparaison entre notre administration et celle de Russie. On ne compare pas des fripons, des tyrans avec des hommes d'Etat loyaux et passionnés du désir de fournir le plus d'aisance et de bonheur possible à leurs administrés. Aussi, dans la plus délabrée des mansardes et la plus humble des bicoques canadiennes, il y a toujours eu de la liberté, de l'espoir et une miche de pain grâce à notre forme de gouvernement, à la fertilité de nos champs et à la générosité de nos populations.

Nous avons un beau pays, des richesses naturelles incalculables, un peuple vigoureux et plein d'idéal. N'allons pas gâcher tout cela par l'esprit révolutionnaire des propagandistes que nous envoient Staline et ses suppôts pour semer chez nous l'anarchie. Nous conseillons aux admirateurs de l'idéal soviétique d'aller faire l'expérience du régime de l'U.R.S.S. durant quelques mois. Après cela, ils viendront nous en donner des nouvelles, si seulement ils réussissent à sauver leur peau.

Joseph VALOIS, O.M.I.

Anniversaire de naissance de S. Exc. Mgr Charlebois

Lundi dernier, la mission de Sturgeon Landing était le théâtre d'une cérémonie peu accoutumée.

Une quinzaine de missionnaires des peuplades indiennes environnantes s'étaient réunis pour célébrer le 71ème anniversaire de leur vénéré pasteur, Son Excellence Mgr Ovide Charlebois, évêque du Keewatin, qui, malgré son âge, n'a pas craint de faire un long et pénible voyage en traîne à chiens, afin de ne pas priver ses chers chrétiens de Sturgeon Landing du bonheur de sa visite.



Les Pères, qui missionnent dans ce rayon, sont accourus s'agenouiller aux pieds de Son Excellence pour recevoir sa bénédiction et lui présenter leurs voeux de bonne fête.

Nous profitons de l'occasion pour demander à S. Exc. Mgr Charlebois, l'un des fondateurs du "Patriote" de bien vouloir faire descendre sur cette oeuvre de presse chère à son grand coeur d'évêque, les bénédictions du ciel.

Nous lui offrons nos hommages et prions la divine Providence de conserver encore longtemps aux rudes labeurs de l'évangelisation du nord l'un de nos plus grands apôtres de l'Ouest.

"AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS"

Pas d'ultimatum à l'Autriche

On prétend que l'Italie a envoyé 40,000 carabines et 200 mitrailleuses à l'Autriche

VIENNE. — Le ministère des Affaires Etrangères d'Autriche a assuré la Presse Associée qu'il n'avait reçu de la France aucun ultimatum ni aucune demande de destruction ou de remise des armes envoyées par l'Italie. Le ministère annonce simplement que l'Autriche a reçu une liste de questions concernant l'envoi d'armes, laquelle est accompagnée d'une demande de réponse dans les quinze jours.

LA FRANCE BLAMEE

ROME. — Tous les journaux italiens ont attaqué la France, prétendant que le soi-disant ultimatum à l'Autriche concernant un envoi d'armes d'Italie est du camouflage afin de détourner l'attention des préparatifs militaires anti-italiens. On nie que les armes aient été envoyées à l'Autriche pour fins de guerre et on accuse la France d'armer la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. Le Giornale d'Italia, de Rome, et le Popolo d'Italia, organe de Mussolini, sont les plus explicites.

Le prétendu ultimatum demandant au gouvernement d'Autriche de se départir des armes et des munitions d'ici à deux semaines a été public. La Grande-Bretagne aurait approuvé l'attitude de la France, parce que la concentration des armes viole le traité de paix d'après-guerre avec l'Autriche.

(Une dépêche de Paris dit que la note à l'Autriche a été remise le 11 février et qu'elle revêtait surtout le caractère d'une demande de renseignements sur l'envoi d'armes en Hongrie). Le gouvernement français aurait demandé que l'Autriche s'assure si une partie des armes a été renvoyée en Hongrie. Il aurait aussi demandé à l'Autriche de s'assurer que toutes les armes ont été renvoyées à l'endroit d'origine ou de les détruire.

Le Giornale dit que la note française fait sans doute allusion à l'envoi soi-disant de 40,000 carabines et de 200 mitrailleuses d'Italie en Autriche. Le ministère des Affaires Etrangères d'Italie a déclaré aux embassadeurs de Grande-Bretagne et de France que l'envoi se composait d'armes qui appartenaient autrefois à l'Autriche et qui furent envoyées en Italie pour y être réparées.

Dans le gueule du loup

VIENNE, Autriche. — Prédisant une guerre entre l'Italie et la Yougoslavie, le journal Wiener Neuste Nachrichten a fait, le 20 février, appel à l'union de l'Autriche avec l'Allemagne, dans l'espoir que celle ci sauvera celle-là de la "destruction, de la dévastation et de l'annihilation".

En cas d'hostilités, ce même journal dit qu'il sera curieux de voir quels prétextes annoncera l'Italie pour se justifier de faire de l'Autriche un champ de bataille.

TENTATIVE D'ASSASSINAT CONTRE ROOSEVELT

Le maire de Chicago, Anton Cermak, gravement blessé

MIAMI, Floride. — Un bandit qui déteste tout gouvernement a tenté jeudi dernier d'assassiner le président-élu des Etats-Unis, Franklin D. Roosevelt, mais il a manqué son coup. Toutefois les cinq balles qu'il a tirées ont blessé cinq autres personnes, dont le maire de Chicago, Anton Cermak.

Au moyen d'un pistolet de calibre 32, Guiseppi Zingara, de New-York, fit feu parmi une foule réunie près de l'automobile de Roosevelt, dans le parc en face de la baie, où le futur président venait de terminer un discours.

Le maire Cermak, qui était en arrière de l'automobile de Roosevelt, est l'un des blessés. Une balle alla se loger dans l'abdomen. Roosevelt aida à relever le blessé et l'accompagna à l'hôpital.

Les autres blessés sont: Mme Joe Gill, Miami, atteinte à l'abdomen; Mlle Margaret Kruis, de Newark, N.-J., blessée à la main; William Sinnott, policier de New-York, atteint à la tête; Russell Caldwell, de Miami, blessé également à la tête.

ROOSEVELT NON BLESSE

La confusion régna pendant quel-

(Suite à la page 5)

Au pénitencier pour la vie

WASHINGTON. — Giuseppe Zangara, qui attenta à la vie du président élu, Franklin D. Roosevelt, vient d'être condamné à 80 ans de pénitencier.

La Session Provinciale

DEUX LANGUES VALENT MIEUX QU'UNE

La nomination du lieutenant colonel René Landry à la Commission canadienne de la radio a fait gloser bien du monde. Les journaux ont apprécié différemment ce choix. Voici ce qu'écrit à son tour le "Leader" de Régina sous le titre "The Bi-lingual Man Got it":

"Le lieutenant colonel René Landry de Québec a été nommé secrétaire de la Commission de la Radio canadienne, instituée par M. Bennett pour contrôler les émissions radiophoniques.

"Le lieutenant colonel Landry parle et écrit le français et l'anglais. Certains, en Saskatchewan, apprendront avec intérêt que cette position, créée par le gouvernement fédéral, n'était accessible qu'à un bilingue. Ceux qui voulaient ignorer le français en notre province constateront que les postes les plus importants du gouvernement sont interdits à ceux qui ne savent pas le français.

"Deux langues valent mieux qu'une dans le monde civilisé. M. Bennett, en spécifiant que ledit secrétaire devait être bilingue, a appuyé sur ce fait (les deux langues) à propos du service civil.

Le "Leader Post" reprend un argument que nous avons fait valoir maintes et maintes fois en faveur du français dans les écoles de notre province, à savoir: la nécessité des deux langues, d'abord et naturellement dans les relations diplomatiques internationales, puis ensuite dans les rapports quotidiens et inévitables des races française et anglaise au Canada.

Plus de connaissance du français aurait mué bien des francophobes en francophiles. Du moins, beaucoup de préjugés auraient disparu et partant bien des querelles n'auraient pu être déclanchées pour fins politiques ou autres.

On aurait eu moins à souffrir de part et d'autre, en plusieurs provinces, si, dès les tendres années, on avait enseigné à nos petits frères anglais assez de français pour qu'ils apprennent à nous connaître assez pour nous estimer.

"Deux langues valent mieux qu'une." Au point de vue culturel, le fait est indubitable. Des trésors littéraires, artistiques, scientifiques, d'une richesse incalculable, se dévoilent aux linguistes et dont ne peuvent jouir les intelligences étroites, qui se cantonnent jalousement dans les limites des vocables d'une langue.

Des postes importants sont réservés à ceux qui parlent les deux langues dit le "Leader". Ce fait devrait stimuler nos jeunes dans l'étude appliquée des 2 langues, du français en particulier, puisque cette dernière langue est sacrifiée à l'avantage de l'autre dans le programme scolaire. Nos petits canadiens ne comprennent pas, à leur âge, l'importance des deux langues pour leur avenir, c'est aux parents qu'incombe le devoir de les leur faire apprendre.

Quelques journalistes de la presse anglaise commencent enfin à voir clair et à comprendre que nos revendications sont fondées sur la justice et la logique, et que les deux langues sont indispensables pour remplir dignement certaines fonctions importantes au Canada. ....

..Nous ne voulons pas douter de la sincérité du "Leader", mais nous goûterions davantage ses articles sur le français, s'il s'en servait un peu moins pour narguer ou démolir un clan que pour ouvrir l'intelligence de ses lecteurs à la nécessité du bilinguisme au Canada. Ce serait, il nous semble, un motif plus noble et l'effet en serait plus heureux.

J. V.

LA TAXE DU REVENU A RAPPORTÉ $375,736.90

Le Dr R. H. Smith, cons., de la ville de Moose-Jaw, est en position de dire aux membres du cabinet Anderson: "Je vous avais avertis."

L'an dernier, il s'opposait à l'imposition d'une taxe sur le revenu en prédisant que la perception n'atteindrait pas la moitié de la somme prévue par les estimés du trésorier provincial, et dont le montant devait s'élever à 775,000.

Lundi dernier, l'hon. MacPherson répondit au Dr Smith que la somme de $375,736,90 avait été perçue pour la taxe du revenu de 1932.

D'après le trésorier provincial, l'administration de la loi des impôts sur le revenu avait coûté $33,279.75 à date du 31 décembre 1932.

Les bills modifiant la loi de compensation aux ouvriers et la loi des pensions au département des téléphones ont subi la troisième lecture.

Les bills relatifs à la loi de l'arpentage des terres en Saskatchewan et à celle des forêts ont été acceptés en deuxième lecture.

La Chambre réunie en comité a discuté longuement la loi des compagnies qui comprend 249 clauses.

Dunn n'est pas conservateur

C. M. Dunn, lib. Pheasant Hills, se plaint qu'on l'ait décrit dans les colonnes du "Leader Post" comme étant un futur candidat conservateur pour la circonscription fédérale de Melleville.

"Je suis diamétralement opposé aux conservateurs, et le rapport est faux."

Anderson répondit: "Si l'hon. membre refuse l'honneur que lui confère le "Leader", nous accepterons ses explications.

Quelques bills

REGINA. — Cette semaine, l'honorable C. McIntosh, de Kinistino, introduira un bill permettant à tous les citoyens de la province de jouir des avantages de la loi pour le redressement des dettes. On s'attend à ce que sa motion soit fortement combattue.

L'honorable M. W. C. Fraser, conservateur de Souris, se propose d'introduire un bill demandant que la fabrication des armes et des munitions de guerre soit soumise au contrôle de l'Etat dans le but d'arrêter toute propagande particulière en faveur de la guerre.

Sur demande de l'honorable J. Hogan, libéral de Vonda, nous apprenons avec surprise que le gouvernement a fait un profit net de $130,535.77 pour vente de bière et de vin pendant l'année 1932. Et on parle de crise!

Un bill proposé par A. L. Grant, libéral, permettant la formation d'un comité spécial avec mission d'étudier divers plans et suggestions de nature à améliorer la situation agricole en Saskatchewan vient d'être passé. Jeudi dernier, le premier ministre annonçait les noms des membres de ce comité. Ils présenteront leur rapport à la Législature.

Voici les onze membres de ce comité:

D. S. Hutchison, cons., Arm River, R. P. Eades, cons., Merose; A. J. McLeod, cons., Wilkie; R. J. Greaves, cons., Melfort; S. W. Horner, prog., Francis; G. J. McLean, ind, Cut Knife; E. S. Whatley, ouvrier-agraire, Kindersley; A. L. Grant, lib., Notukeu; B. F. McGregor, lib. Gravelbourg; James Hogan, lib., Vonda; J. M. Parker, lib., Touchwood, et George Cockburn, lib., Redberry.

Suite à la page 2

Les Activités de l'A.C.C.F.

LISIEUX

Le comité paroissial pour l'année 1933 se compose des personnes suivantes:

Prés. M. Jean Deshaye; vice-prés. M. Geo. Préfontaine; sec. M. L. Isabelle; directeurs: MM. Armand Fafard, J. T. Létourneau; Emile Lamontagne, Omer Préfontaine, E. L. Dupont. Le nouveau comité se propose d'organiser plusieurs séances instructives autant que récréatives au cours de l'hiver.

FERLAND

Comité paroissial pour 1933: Prés. J. N. Couture; vice-prés. Jos. Nogue; sec. H. A. Bassalou; directeurs: Louis Fournier, Antonio Fournier, Alphonse Dion, Aristide Fournier, Jos Morin.

STORTHOAKS

Comité paroissial pour 1933: Prés. Lucien Houde; vice-prés. Gaston Blérot; sec. Ed. Plamont; directeurs: A. Pierrette, Albert Blérot, Octave Carrière, A. N. Chicoine. Chroniqueur au "Patriote": Octave Carrière. M. Ed. Plamont, secrétaire du comité, nous a fait parvenir un chèque de $15.00 en acompte sur la contribution à l'Association et nous assure que le comité compte se reprendre un peu plus tard pour compléter cette somme. Nos sincères remerciements.

DUCK LAKE

M. Charles Klein, président du comité paroissial, vient de nous adresser une bonne lettre accompagnée d'un chèque de $30.00. Là aussi les membres du comité ne désespèrent pas de pouvoir compléter la contribution due à l'Association. Cordial merci. L'élection du comité pour 1933 se fera un peu plus tard.

ST-HUBERT

Comité pour 1933: Prés. M. F. Dunand; vice-prés. M. O. Praud; sec. M. P. Mullie; Directeurs: MM. V. Beauregard, J. Couroune, E. Gatin, J. Raiwet. A. Gérard.

CANTAL

Comité pour 1933: Prés. M. Cyprien Bertholet; vice-prés. M. Louis Germain; sec. Théodore Landry; directeurs: MM. Paul Lemieux, Maurice Laval, Mlle Rose-Alma Laurent, Mme Wilfrid Hamel, MM. Camille Bertholet, Camille Lemieux.

CONGRES DE LA SASKATCHEWAN SCHOOL TRUSTEES

M. Samuel Bonneau, vice-président de notre Association de commissaires d'école et chef de la région de Gravelbourg, est allé représenter l'A.C.F.C., au congrès de la Saskatchewan School Trustees' qui a eu lieu à Régina la semaine dernière.

Menace de Guerre

PARIS. — Les services publics ont été interrompus durant une heure et demie, le 20 février. Les fonctionnaires ont mis la vie du gouvernement en danger par leurs menaces de grève en protestation contre la baisse de leurs salaires.

Les socialistes parlementaires sympathisent avec les fonctionnaires, mais le Sénat menace de faire tomber le gouvernement si ce dernier cède devant les exigences des employés.

"LA VIE FRANCAISE"

La France Pacifique A Réduit Volontairement Son Armée

Les erreurs les plus graves ont été répandues à l'étranger par une propagande hostile concernant "La France militaire"; des personnalités de premier plan dans des Etats étrangers n'ont pas craint de s'en faire l'écho; aussi croyons-nous devoir publier les tableaux suivants qui mettront à néant ces fables ridicules. Les chiffres nous ont été remis par le Comité France-Amérique, qui en garanti l'exactitude. Ils montreront que la France, éprise de paix, réduit son armée autant qu'elle le peut, n'ayant en vue que sa défense; le minimum auquel elle s'astreint est celui auquel le danger la contraint; comme l'a dit le président du Conseil, "cette fois-ci, il s'agit de la vie des enfants de ce pays".

L'EVOLUTION DES FORCES TERRESTRES FRANCAISE DE 1913 A 1933

Pour exposer les grandes lignes de l'évolution des forces militaires françaises de 1913 à 1933, on examinera successivement:

1. La situation en février 1913;
2. La situation en juillet 1914;
3. Le retour au pied de paix;
4. La 1ère étape de la réduction de nos forces de 1921 à 1924.
5. La 2ème étape de la réduction de 1924 à 1932.

1. LA SITUATION EN FEVRIER 1913

Le statut de l'année française à cette date résultait de :: la loi d'organisation générale de 1873; la loi des cadres et effectifs de 1875; la loi de recrutement de 1905 (service de 2 ans).

—44 divisions d'Infanterie.
—10 divisions de Cavalerie.

Ses effectifs étaient de: 747.000 dont 32.000 officiers ainsi répartis.

—520.000 hommes, 25.350 officiers en France.
—194.500 hommes, 66.750 officiers outre-Mer (Algérie, Tunisie, Maroc et Colonies).

2. LA SITUATION EN JUILLET 1914

On sait que, devant la menace allemande, la France en août 1913 réalisa une majoration d'effectifs par la substitution de la loi de 3 ans à celle qui édictait 2 ans de service.

Les effectifs furent à cette date: 979.000 hommes, dont 32.350 officiers.

3. LE RETOUR AU PIED DE PAIX

Après la signature du Traité, l'Armée aurait dû légalement être ramenée à son organisation et à ses effectifs de 1914 (service de 3 ans).

Mais les circonstances rendaient impossibles l'application de ce statut: lourdes charges extérieures, — remise en ordre de notre domaine colonial, — modifications profondes dans l'organisation résultant de la guerre.

Ainsi en 1921 l'armée française comptait: en Europe 52 divisions d'infanterie et 6 divisions de cavalerie.

Ses effectifs atteignaient: 837.500 dont 40.950 officiers ainsi répartis:

—483.000 hommes, 30.300 officiers en Europe (France, pays Rhénans, Sarre, Haute-Silésie).

Il suffit de considérer ces chiffres pour se rendre compte — 313.000 hommes 10.650 officiers (Outre-Mer).

4. LA PREMIERE ETAPE DE LA REDUCTION DES FORCES (1921-1924)

La Nation était unanime à souhaiter la réduction de ces forces. D'ailleurs le contrôle du désarmement de l'Allemagne par une Commission interalliée, conjugué avec l'occupation de la barrière du Rhin, offrait des garanties.

Sans attendre le vote des projets de loi nécessaires, le Gouvernement en mars 1922 renvoya la classe 1920 au bout de 2 ans de service (au lieu de 3 ans).

Par la loi du 1er avril 1923 la durée du service était ensuite ramenée à 18 mois, donc diminuée de moitié par rapport à 1914.

Comme conséquence, à la fin de 1924 l'Armée française ne comptait en Europe que 32 divisions au lieu de 52 en 1921 et 44 en 1913.

Ses effectifs étaient passés à 674,000 dont 32,000 officiers, réduction de 23 pour cent pour les officiers et de 19 pour cent pour la troupe.

5. LA DEUXIEME ETAPE DE LA REDUCTION (1924-1928)

La loi du 1er avril 1923 sur le recrutement avait fait prévoir une nouvelle réduction des charges militaires. Mais les circonstances avaient retardé l'exécution de ce programme: d'une part, difficultés intérieures: au Parlement les conceptions s'opposaient; la crise financière ne favorisait pas l'adoption d'un système militaire fatalement plus coûteux; d'autres part, difficultés extérieures: les troubles du Maroc et de Syrie exigeaient l'envoi de renforts importants (72.000 hommes).

Ce n'est qu'en 1925 que les circonstances permirent de poursuivre l'effort de réduction qui aboutit au statut actuel voté en 1927-1928 Nouvelle organisation de l'Armée, comportant la constitution de forces mobiles pour répondre aux besoins d'Outre-Mer; Loi d'un an, correspondant à une réduction de 2-3 de la durée du service par rapport à 1914 et de moitié par rapport à 1913.

Pour parer à la chute des effectifs inutilisables résultant de la diminution de la durée du service, on a dû alors prévoir pour les besoins d'Outre-Mer et les nécessités de l'instruction, plus de militaires de carrière.

L'armée actuelle comprend en France 25 divisions d'infanterie (dont 5 organisées en vue de leur emploi Outre-Mer) et 5 de cavalerie.

Ses effectifs théoriques s'élèvent à 698.270 dont 30.270 officiers (chiffres fournis dans le Mémorandum français du 15 juillet adressé à la Société des Nations).

Leur répartition est la suivante: En France: forces métropolitaines 290.300, dont 19.530 officiers; forces mobiles 71.820 dont 2.000 officiers; Outre-Mer: 246.150, dont 8.740 officiers.

Mais ces chiffres ne donnent pas encore une idée exacte de la véritable réduction de nos forces utilisables en France. En effet, les besoins du maintien de l'ordre dans les territoires d'Outre-Mer exigent maintenant, — en plus de la présence constante hors de la Métropole de 40.000 de nos forces, — la spécialisation dans la Métropole de 70.000 hommes dit de (force mobile) susceptible d'être à tout moment appelés à l'extérieur.

Enfin, alors qu'avant la guerre la totalité de l'effectif stationné en France était mobilisable pendant la moitié de l'année, depuis l'adoption d'un service à court terme avec incorporation en deux contingents, une demi classe est en permanence à l'instruction.

Dès lors, les forces utilisables en permanence dans la Métropole sont passées d'un effectif de 500.000 en 1913 à 400.000 en 1921 et 163.000 en 1932, ce qui représente à cette dernière date une réduction de 67 pour cent par rapport à 1913.

Encore convient-il de remarquer que les chiffres donnés ci-dessus pour nos effectifs actuels (effectifs blogaux: 608.000 et hommes instruits utilisables dans la Métropole: 163.000 sont des chiffres théoriques correspondants à l'application intégrale de notre statut légal. Ils n'ont jamais été atteints jusqu'ici en raison de la réalisation progressive du passage au service d'un an. C'est ainsi que les chiffres figurant aux budgets des dernières années, correspondent à des effectifs très inférieurs à ces effectifs théoriques.

Il suffit de considérer ces chiffres pour se rendre compte du degré de désarmement de la France: 163.000 hommes (officiers compris) utilisables immédiatement pour défendre ses frontières terrestres.

Une telle réduction n'a été possible qu'en raison des trois circonstances suivantes: 1. la France a conservé, par rapport à l'Allemagne, une supériorité d'armement édicté par le traité de Versailles, qui a pu être, dans une certaine mesure, conservé en raison de la présence en Allemagne d'experts militaires français jusqu'en 1931; 2. la France a pu jusqu'à cette date contrôler dans une certaine mesure l'accroissement des effectifs allemands et des formations libres à formes militaire; 3. la France a établi de grands travaux défensifs de fortifications sur sa frontière ouverte de l'Est.

Quand la dernière loi de réduction de service a été votée en 1928, la France avait encore la protection de l'occupation partielle de la Rhénanie et le contrôle sur place qui empêchait l'Allemagne de faire de la rive gauche du Rhin une zone de préparation d'attaque contre la France.

C'est affaire entre Français que de savoir si ces mesures et celles qui pourront encore être prises sont ou non trop empreintes d'optimisme, si les garanties qu'elles donnent sont suffisantes, en raison de la disparition de tout contrôle en Allemagne depuis 1931; mais il n'est pas un homme d'Etat étranger qui, considérant ces chiffres et ces faits, puisse légitimement croire que la France n'a donné volontairement et avant toute conférence de désarmement, le témoignage de son esprit pacifique.

TABLEAU INDIQUANT LE REDUCTION DE L'ARMEE FRANCAISE DE 1913 A 1933

Années	Durée légale du service obligatoire	Effectifs de l'armée active (1)	Divisions d'Infanterie dans la Métropole	Divisions de la Cavalerie dans la Métropole
1913	2 ans (loi de 1905)	747,000 (2)	44 (3)	10 (4)
1914	3 ans (loi de 1913)	979,000 (2)	44 (3)	10 (4)
1914-1920		GRANDE GUERRE		
1921	3 ans (pratiquement 2 ans)	837,999 (2)	52 (5) (6)	6 (4)
1924	18 mois (loi de 1923)	674,000 (2)	32 (6)	5 (4)
1933	1 an (loi de 1928)	608,000, (7)	25 (8)	5 (9)

(1) Non compris l'effectif des réservistes accomplissant leurs périodes de réserve; mais dans ces chiffres sont compris tous les effectifs des forces armées régulières en France et Outre-Mer (y compris les territoires coloniaux et les pays sous mandat).

(2) Chiffres effectivement (3) A 4 régiments d'infanterie. (4) A 6 régiments de cavalerie. (5) Dont: 6 en pays Rhénan, 1 dans la Sarre, 1 en Haute-Silésie, 1 à Constantinople. (6) A 3 régiments d'infanterie.

(7) Chiffres théoriques correspondant à l'application du statut militaire voté en 1927-1928 et qui n'ont encore jamais été réalisés.

(8) Dont 20 métropolitains à 3 régiments d'infanterie et 5 divisions de force mobile pour les besoins d'Outre-Mer (relève et renfort) comprenant des unités d'infanterie coloniale blanche et des unités d'indigènes Nord-Africains et Coloniaux. (9) A 4 régiment de cavalerie.

L'ARMEE FRANCAISE EN 1933

Effectifs Maxima Totaux (En pratique, cet Effectif n'a jamais été atteint	Effectifs Stationnés dans Les territoires d'Outre-Mer	Forces mobiles, réserve pour la relève spécialisées ou l'emploi dans les territoires d'Outre-Mer, mais stationnées en France	Effectifs en Europe Continentale non-utilisables (ayant moins de 6 mois sous les drapeaux)	Effectifs en Europe Continentale utilisables (ayant plus de 6 mois sous les drapeaux)
608.000	246.000	71.000	128.000	163.000

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU PATRIOTE

La Session

(Suite de la page 1.)

M. Dunn

REGINA. — Une chaude discussion s'éleva jeudi dernier à la Chambre entre l'honorable C. M. Dunn, libéral, et l'honorable W. C. Buckle, ministre de l'Agriculture, à l'occasion d'une résolution de M. Dunn, condamnant fortement le mur tarifaire élevé par le gouvernement fédéral contre les produits européens, ainsi que le pouvoir arbitraire et exclusif que ce gouvernement s'arroge par rapport aux douanes, impôts, etc.

Le résultat est que les pays étrangers augmentent leur tarif sur les produits canadiens et cherchent à produire chez eux le blé dont ils ont besoin. Seul, un système de bas tarif peut rétablir un commerce normal, affirme-t-il.

M. BUCKLE

M. Buckle rétorque que ce sont les libéraux eux-mêmes qui ont haussé le tarif contre les pays européens qui, à leur tour usèrent de représailles en augmentant leur commerce avec l'Angleterre à notre détriment pendant le régime libéral, tandis que depuis ce temps, le marché des grains s'est développé surtout en Angleterre. L'honorable M. J. F. Bryant clôtura cet intéressant débat.

UN RAPPORT PARTIEL DE CETTE COMMISSION

Vendredi et samedi prochains, nos députés auront la chance d'exprimer devant la Commission pour l'étude de l'Acte des Banques, leurs opinions et suggestions sur le système financier canadien à l'invitation de Peter McAra, président de la Commission. Un rapport partiel sera probablement donné pendant cette session et le reste plus tard.

Tribune Libre

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

Rév. Père Valois,
Prince-Albert.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de lire et relire votre excellent article de fond dans le "Patriote" du 8 courant. Vous y prêchez la coopération des classes pour remédier à l'état actuel de démagogie économique. Je dois vous dire que je partage avec vous cette doctrine. Puisse-t-elle enfin être comprise et appliquée par la suite. Mais je dois aussi avouer qu'en fait, je n'y crois guère et je m'explique.

Depuis des années, le développement coopératif a rencontré de telles résistances de la part du capital organisé que les résultats pratiques ont été sensiblement réduits à rien.

A partir de 1929, le crédit personnel a disparu et de par ce fait même l'initiative individuelle a cessé d'être partie intégrante de notre vie économique. L'homme abandonné s'est rapproché de la bête, luttant exclusivement depuis pour sa propre conservation, devenant égoïste par nécessité et ne s'attaquant aux problèmes du lendemain qu'avec réticence et découragement.

Cependant il me fait plaisir à dire que, s'il reçevait dès maintenant la considération qu'il mérite de par son passé; si on lui rendait justice en partageant avec lui les sacrifices nécessaires pour remettre en marche la machine économique, il ne refuserait pas son concours.

Mais quels sont les offres de coopération qu'il reçoit de ceux qui se sont associés avec lui dans ses entreprises?

Les banques ajoutent, tous les 3 mois, à l'ancien taux, depuis 4 ans, les intérêts au capital; les compagnies de prêt consentent à la consolidation des intérêts, rien de plus; les compagnies d'assurance-vie annulent, sans autre forme de procès, les polices dont la prime reste impayée et gardent l'argent versé antérieurement; les compagnies de machines agricoles maintiennent leurs anciens prix, sans plus et nos gouvernements sont inopérants. Pourtant, le blé se vend 25 sous, le beurre 10, les oeufs 5 et les animaux se donnent.

Comment sortir de cette situation désordonnée et intolérable. Puisque la coopération nous est refusée en hauts lieux, qu'allons-nous faire? Quels sont les moyens qui restent à notre disposition? Le moyen révolutionnaire? l'action directe? nous ne voulons pas. Alors? Il y a encore le bulletin de vote auquel on n'a pas osé toucher encore. Mais comment allons-nous nous en servir? trois partis nous le demandent, on nous le demande à court délai. Le quel choisir?

Le parti conservateur n'est plus ou ne sera plus bien vite qu'un squelette; il représente du reste la plus haute finance. Donc n'en parlons pas.

Le parti libéral (quel paradoxe dans son nom) veut paraît-il, abolir une partie du tarif, très bien, mais après? Après, rien, c'est tout. Absolument rien de liquidatif ni de constructif dans son programme. Nous savons trop aussi qu'il ne peut être qu'inopérant, la partie organique et dirigeante du parti étant bien trop liée, directement ou indirectement, avec nombreuses entreprises industrielles ou financières dont les griffes nous serrent à merci. Nous ne pouvons donc lui faire confiance.

Reste le parti agraire. Certes, il ne représente pas l'idéal, mais il a un grand avantage, c'est d'avoir les mains nettes. Sa doctrine apparaît à certains comme étant radicale. Soit! Aux grands maux les grands remèdes. Une opération chirurgicale est nécessaire. Acceptons-la. Des palliatifs ne serviraient de rien. Nous ingurgitons des pilules depuis 4 ans et notre mal ne va qu'en augmentant. Du reste, si la doctrine chrétienne est la seule vraie, c'est bien tout de même le programme du parti agraire qui, des trois, s'en rapproche le plus.

L'étatisme? Mon Dieu! Oui, Une des plaies du temps présent; une plaie sans doute des temps futurs parce que gangrenée de favoritisme. Qu'y pouvons nous faire? Rien.

Mais, quoi qu'il en soit, maintenons à tout prix le moral si ébranlé déjà, de nos gens. Il faut leur faire espérer une solution à leurs problèmes, aller même plus loin dans cetté voie que nous ne voudrions aller nous-mêmes, quitté à freiner ensuite si la vitesse acquise devenait trop grande. Le découragement abaisse l'homme, brise son élan, détruit ses facultés productrices, le bien désarmé au lendemain et engendre parmi les siens une souffrance morale insupportable. A cela, pensons-y sans cesse, pensons-y toujours et agissons en conséquence.

Le Communisme possible ici? Non, pas au Canada, pas dans l'Ouest tout au moins. Notre fermier est son plus grand ennemi et il le sait bien; le capitaliste égoïste son meilleur agent, et cela aussi il le sait. Mais n'oublions pas que l'homme a droit au travail; que le travail est libérateur et sacré pour chacun, et nous sommes bien obligés de nous dire qu'il y a actuellement de par le monde 30 millions de jeunes gens qui demandent du travail et qui ne peuvent l'obtenir. Merveilleux terrain de fermentation pour les idées subversives. Là est le danger, mais passons.

Maintenant, nous, fermiers, quoi qu'il en soit, nous sommes ruinés. Le résultat de 20 années de labour a été englouti dans le gouffre que des forces soit disant mystiques avaient creusé sous nos pieds. Il ne nous reste plus que les brebis, que les brindilles, et qu'on nous dispute encore. Allons-nous plus longtemps suivre la politique du "laissez-faire"? L'animal, quand il est attaqué dans sa conservation, cherche à se défendre. Et pourquoi pas l'homme? Pourquoi pas la vieille devise: oeil pour oeil, dent pour dent! quoi qu'on en dise, c'est ça pour la loi naturelle.

De toutes façons, nous allons, sans aucun doute, assister à de grandes choses, mauvaises ou bonnes.

En face de nous apparaissent deux figures grimaçantes et menaçantes: l'esclavage et la révolution. Allons-nous nous laisser dévorer par l'une ou par l'autre? Depuis longtemps, je suis prêt à m'en défendre.

Recevez Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma respectueuse et distinguée considération.

G. BOUFFARD.

Willow-Bunch 13 février 1933

N.D.R. — Nous ferons remarquer à notre correspondant que Notre Seigneur a aboli la loi du talion: "oeil pour oeil, dent pour dent" et la remplacée par celle de la charité. Cependant, il n'a pas changé la loi naturelle écrite dans le coeur de l'humanité.

Le programme libéral

OTTAWA. — Pour résoudre le problème du chômage, il préconise la création d'un comité national tel que demandé par M. Mackenzie King dès la session d'urgence, et l'établissement de l'assurance-chômage.

Il veut aussi, pour raviver le commerce et l'industrie, rétablir le tarif au niveau du budget Dunning et porter la préférence britannique à 20 pour cent. Cemmercer avec toutes les nations sur une base réciproque, voilà ce qu'il faut pour assurer à notre industrie le champ d'action qui lui est nécessaire pour prospérer.

Le parti libéral veut encore l'établissement d'une banque centrale car le crédit n'intéresse pas seulement les banquiers mais le citoyen moyen. Il s'attache au principe de l'étatisation du National Canadien. Il demande une étude spéciale du problème agricole, l'abrogation de l'article 98 du code criminel qui, de ce temps-ci, fait beaucoup parler de lui à la Chambre des Communes, le contrôle de l'émission des actions des compagnies, une rigide économie dans l'administration. Voilà les grandes lignes du programme que le parti libéral a défendu à la Chambre des Communes, et défendra par tout le pays.

LE DEFI

C'était un de ces militaires typiques comme il y en a toujours eut au Canada français. Il avait embrassé la carrière des armes par goût, par atavisme. C'était de tradition dans sa famille. Son père, officier de milice dans un régiment local, était allé à la rencontre des Fénians en 1866, tandis que son arrière grand'père — du moins le fait était-il consigné dans les annales de la famille — se glorifiait d'avoir fait le coup de feu sous le marquis de Montcalm en 1759. Quant à lui, la répression de la rébellion du Nord Ouest, la république d'Orange, le Transvaal, une expédition aux Indes étaient au nombre de ses campagnes comme l'attestait sa poitrine chamarrée de petits rubans aux multiples. couleurs.

On ne peut pas dire qu'il était beau. Certes non. Sa physionomie manquait d'expression et il n'avait pas la finesse de traits requise pour mériter un pareil qualificatif. Mais, il était bel homme. Il se campait si fièrement, sanglé dans sa tunique moulée sur de belles épaules, et un peu serrée au creux de l'estomac le torse proéminent, qu'il avait vraiment grand air. Avec cela, des yeux gris acier, un regard scrutateur et une petite moustache en croc, conquérante qui faisait rêver les jeunes filles — bien cirée, pommadée à rendre jaloux un mousquetaire de l'ancien régime. Aussi, lorsqu'il passait sur la rue Principale, revenant de la buvette où il faisait de fréquentes visites, les jolies demoiselles, à son passage, échangeaient-elles des propos approbateurs...

C'était presqu'un enfant lorsqu'il avait pris part à la campagne du Nord Ouest, et c'est tout frais émoulu de l'école militaire de Kingston qu'il était parti pour le Sud Africain. Ses hommes ne pouvaient s'empêcher d'admirer ce lascar, cet officier crâne, à cheval sur la discipline, et, s'ils ne l'aimaient pas, du moins, se plaisaient-ils à reconnaître sa bravoure, sa bonhomie.

On racontait qu'un jour que les balles pleuvaient nombreuses, à la prise de Prétoria, se trouvant sur un monticule, il avait commandé à ses hommes: "Throw yourselves down the hill." Au lieu de "Rush down the hill." La première façon de dire était plus énergique, mais la seconde eût été plus anglaise.

Il avait connu Lord Kitchener et avait même servi sous ses ordres. Sa bonhomie cependant avait une limite. Elle n'allait pas jusqu'à la bonasserie. Il avait quelques fois des sursauts de fierté et surtout, entendait qu'on respectât ses galons.

Un soir, au dîner du mess, étant en grand uniforme, en face des portraits du roi et de la reine, (quelle irrévérence!) il avait appliqué un coup de pied dans le bas du dos de son ordonnance qui lui avait manqué de respect, avait-il prétendu. Il s'en était suivi une altercation entre officiers au cours de laquelle le major avait quitté la salle en faisant claquer la porte. Cet incident fâcheux avait eu son écho dans tous les cercles militaires des environs. Les potins allaient leur train. Ces dames trouvaient cela "shocking" tandis que les messieurs n'en revenaient pas. Ils trouvaient que le major avait manqué de tenue ou tout au moins de retenue. Pensez donc! Un officier qui se lève de table pour frapper un serviteur. Quelle scène disgracieuse! Quelle aberration!

Passé en cour martiale, ses camarades, les officiers, lui avaient infligé comme punition, non sans à propos, qu'il resterait toujours officier junior.

Les climats chauds ne vont pas aux hommes du nord. Cela les affecte d'une façon ou l'une autre. Le major, lui, était revenu d'Afrique avec un caractère irritable et une soif inextinguible. Il avait cependant conservé son bel appétit. Chose rare réunie chez un même individu, ce buveur phénoménal était aussi un mangeur. Les soldats préposés au service de la table avaient ordre de doubler toutes les rations qui lui étaient destinés. Cela ne l'empêchait pas du reste d'en redemander lorsqu'il trouvait un plat à son goût, ce qui lui arrivait à peu près tous les jours.

Un matin, les casernes furent en émoi. Un lord anglais, versé dans la carrière militaire et envoyé en mission par la métropole, devait venir passer quelques jours avec MM. les officiers, ses confrères. On fit faire un grand ménage et lorsque le lord arriva, le colonel avec ses collègues allèrent rencontrer le visiteur à la grille. C'était un charmant homme qui pouvait avoir une quarantaine d'années et qui mesurait facilement six pieds de haut. Amené au fumoir, on servit le thé ((scotch et soda) et après un certain nombre de copieuses libations, l'hôte se retira dans les pièces qu'on lui avait réservées.

Puis, les jours suivants, on fit plus ample connaissance de part et d'autres. Les diners de gala se multiplièrent, les thés aussi, si bien qu'au bout de dix jours, si l'on était pas encore sur un pied d'intimité complète, on était du moins en bonne voie de le devenir. Puis, l'hôte devant partir bientôt, un grand diner auquel devaient prendre part les officiers seulement s'organise. Ce soir-là, entre la poire et le fromage, le colonel, qui avait la manie de faire des allocutions, après avoir promené un regard sur les convives, prononça à peu près ce petit discours: "Milord, votre séjour parmi nous fera époque dans nos annales. Votre affabilité, vos manières engageantes, vous ont gagné l'estime et l'amitié de tous ceux qui sont ici présents. D'ailleurs, même avant que vous vinssiez, votre nom de nous était pas inconnu. Votre réputation vous avait devancé. Ici, nous lisons volontiers les grands illustrés de Londres. Votre nom y figurait tout dernièrement. N'avez-vous pas été le champion dans un récent concours?" Dépliant un journal, le colonel continua: "Au risque de blesser votre modestie, milord, je vais lire pour nos invités le petit bout élogieux qui vous concerne. En effet, dans le "Punch" de Londres, sous la rubrique "Sports" on pouvait lire en sous-titre:

"Concours de biberons"

"Lord X est arrivé bon premier devançant son concurrent par une demi-bouteille. On avait au préalable, procédé par élimination. Vingt messieurs avaient pris part etc., etc.'

Puis, le colonel triomphant continua: "Nous avons une grande admiration pour les champions d'Angleterre; nous savons qu'ils ont des hommes, là-bas. Mais, nous nous faisons fort d'avoir aussi les nôtres. Nous avons un major ici, qui, sans cependant jamais avoir été lauréat dans un concours, peut rivaliser avec honneur sinon avec succès, contre n'importe quel champion de ce genre, fut-il d'Angleterre, de France ou de Pologne. (Ici, un tonnerre d'applaudissements.)" Nous avons donc deux as ici ce soir à cette table. Notre hôte, et le major Fix. Si notre hôte le veut bien, s'il ne croit pas déroger en acceptant de se mesurer avec un colonial, l'épreuve va commencer incessamment."

L'officier impérial répondit en termes appropriés et finit en disant qu'il acceptait le défi avec plaisir. On avança donc deux chaises et une table que l'on plaça dans le milieu de la salle. Le colonel fut choisi comme arbitre et on nomma deux capitaines qui avaient mission de veiller à ce que tout se passa équitablement.

Deux verres identiques furent apportés ainsi que deux bouteilles de "King George Scotch". On vérifia les cachets. Les deux bouteilles furent bues en moins d'une heure. Puis, ce fut du Marie Brizard qui eût le même sort. Ensuite vint le Canadien Club. Les deux jouteurs semblaient d'égale force. Cependant, en portant le dernier verre de Walker's Best à ses lèvres, l'hôte glissa sur le parquet comme foudroyé. Il avait sa charge, comme on dit. Une civière fut apportée et l'on alla déposer le vaincu sur son lit ayant bien soin d'entr'ouvrir la fenêtre et de détacher son faux-col pour prévenir toute strangulation.

Pendant ce temps-là, le vainqueur avait fait venir une autre bouteille qu'il sirotait béatement. Une demi-heure plus tard, quand il quitta la pièce pour monter se coucher, à peine trébucha-t-il un tant soit peu en prenant la rampe.

Quelques mois après, le major Fix rentré d'une longue randonnée à cheval attablé au restaurant en compagnie d'un ami. Il avait commandé de l'entrecôte qu'il mangeait avec avidité s'interrompant par intervalles pour boire quelques gorgées de sauternes. Tout à coup, il se renvoya la tête en arrière faisant une grimace ou deux comme s'il allait éternuer. Son commensal craignant une aspersion étendit sa serviette comme pour se garer. Quand il la retira, le major était campé immobile sur sa chaise, la tête renversée en arrière, la poitrine aux décorations multiplees proéminente. L'officier avait cessé de vivre. Il était mort, victime de sa gourmandise, de sa gloutonnerie.

Guy GRAVEL.

Gravelbourg, février 1933.

x x x

RECTIFICATION

N.-B.—Dans la nouvelle "Langis le Sorcier" de M. Guy Gravel paru la semaine dernière, il s'est glissé une erreur de date. Il fallait lire: "…. où les Fénians, lors de leur invasion en 1866…..." au lieu de 1812.

La Session Fédérale

Ce que pense M. Stitt du naufrage du "Bright Fan"

OTTAWA. — Le vapeur "Bright Fan" a été volontairement coulé dans le détroit d'Hudson l'automne dernier, a déclaré M. Bernard, M. Stitt, conservateur de Nelson, à la Chambre des Communes, réitérant l'accusation déjà portée par lui l'an dernier.

"L'histoire du naufrage racontée par le capitaine et son équipage est absurde", dit le député de Nelson. "Le capitaine Oliver, commandant du "Bright Fan", fut l'un des plus grands vauriens à pénétrer dans ma division. Il était ivre à son arrivée de Churchill, il resta ivre toute la durée de son séjour et il l'était encore au moment de son départ. Il vendit également de la boisson alors que son vaisseau était à Churchill."

Le "Bright Fan" coula l'automne dernier dans le détroit d'Hudson alors qu'il se dirigeait vers Liverpool avec un chargement de blé pris à Churchill. Une commission décida que le capitaine et ses officiers avaient fait preuve de négligence en ne maintenant pas une surveillance convenable.

Le capitaine Oliver a trouvé un champion dans M. William Duff, libéral, d'Antigonish-Guysboro, "Je crois qu'il n'est pas juste", dit-il, "de prétendre qu'un manque de surveillance a causé la perte du "Bright Fan". Ce fut tout simplement un accident comme il en arrive chaque jour dans le monde maritime."

Le crédit pour Churchill

Le Dr Manion parla des travaux accomplis pour améliorer la voie ferrée jusqu'à Fort Churchill et dit entre autres choses: — "Nous pensons que cette année ou l'année prochaine tous les points d'affaissements de la ligne auront été éliminés par un ballast approprié. Dans tous les cas, la voie est déjà en bonne condition. A Port Churchill, nous avons un élévateur d'une capacité de 2,500,000 minots, un quai de 1,800 pieds de longueur, un hangar à marchandises qui fut plus que suffisant pour le trafic de l'été dernier, etc. Le havre est creusé et les travaux en général sont dans une excellente condition."

Répondant à M. W. Hanbury, de Vancouver, le ministre déclara que les revenus de Churchill, l'an dernier, avaient été de $577,000, et les dépenses de $612,000 tandis que cette année les revenus sont estimés à $335,000 et les dépenses à $338,650.

Un crédit de $967,000 pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson et les termini. Le crédit a été voté.

Les taux de transport

M. E. E. Perley, conservateur de Qu'Appelle, Sask., propose la résolution suivante à la Chambre:

La Chambre est d'avis que les tarifs de transports intérieurs sur les grands et les sous-produits des grains, expédiés de toute localité dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique à toute autre localité dans chacune desdites provinces ou de toute localité à une autre localité à l'intérieur de chacune desdites provinces, devraient être ajustés ou réduits d'au moins cinquante pour cent de la différence qui existe actuellement entre les tarifs de transports intérieurs et les tarifs d'exportation."

M. Perley expose les griefs des producteurs de blé. Il demande aux provinces de l'Ouest d'établir des meuneries et au gouvernement fédéral de faire tout en son possible pour créer un débouché plus profitable en Orient en faveur de notre farine. M. R. J. Manion, ministre des Chemins de fer, annonce que cette question a été étudiée à la conférence interprovinciale et qu'un plan a été soumis aux gouvernements provinciaux de l'Ouest par les compagnies de chemins de fer. M. B. M. Stitt, conservateur de Nelson, a ajourné le débat.

La révision de l'acte des banques en 1934

La révision décennale de nos lois des banques aurait dû se faire à cette session-ci, attendu que les chartes de nos banques expirent au 1er juillet prochain. Mais le gouvernement a décidé de reporter cette révision à l'année prochaine. La prorogation des chartes des banques est donc nécessaire pour une autre année.

UNE RAISON D'ECONOMIE

La session parlementaire actuelle coûtera probablement $3,000,000. On peut dire que la moitié de ce coût dépend de la longueur des débats. Si l'on pouvait raccourcir la session d'un tiers on économiserait la somme de $500.000. D'ailleurs la méthode actuelle de voter les crédits est parfaitement absurde.—Il y a longtemps que nous nous en doutons. Mais laissons la parole à M. McGibbon. — Un député demande-t-il des renseignements au sujet d'un crédit quelconque? Le ministre se penche vers son sous-ministre ; celui-ci lui dicte la réponse qu'il doit faire à l'interpellation. Et le ministre triomphant, répète la leçon. Le sous-ministre ne peut pas répondre aux interpellations des députés et ceux-ci ne peuvent pas lui poser des questions. Mais si l'on établissait un comité à cette fin, alors le sous-ministre pourrait très bien répondre directement à toutes les demandes de renseignements. Pourquoi ne pas agir pour les crédits des ministères comme on le fait pour les crédits du National Canadien qui sont étudiés par un comité spécial de la Chambre? Avec un air de dégoût, M. McGibbon affirme que nous en sommes encore aux méthodes d'il y a 50 ou 60 ans.

ET LA LOI DES INDIENS

Le surintendant général des affaires indiennes réussit à faire adopter une "Loi modifiant la Loi des Indiens." Mais encore ici la discussion s'engage. On s'objecte surtout à l'article premier. Jusqu'ici, le membre de la gendarmerie à cheval qui se trouvait de service dans le voisinage d'une réserve, était nommé agent de surveillance des écoliers vagabonds. On juge nécessaire de nommer agents de surveillance tous les membres de la gendarmerie et tous les constables spéciaux que peut désigner le commissaire. M. Lavergne s'oppose à cette disposition. Il invoque l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et les droits des provinces en matière scolaire. M. Jean-François Pouliot est du même avis. La volonté des parents doit être respectée, même celle des parents de race indienne. M. Pouliot ne voit dans la loi qu'un nouvel effort pour augmenter les pouvoirs de la gendarmerie à cheval. Le gouvernement fait de ses membres des gardes-chasse; il veut en faire maintenant des surveillants d'écoliers.

—Quand on sait surtout comment sont recrutés les membres de la gendarmerie, M. Pouliot n'a-t-il pas raison de s'inquiéter?

"Si par hasard, dit M. Pouliot, le député de Long Lake, le Dr Cowan, devenait ministre de l'intérieur, ne considérait-il pas les Canadiens français comme des Indiens? Ne seraient-ils pas soumis, comme les Indiens, à la surveillance de la gendarmerie à cheval? C'est à craindre, en tous cas. Mais dans les circonstances, il ne devrait y avoir que deux questions dignes de retenir l'attention du législateur: le problème agricole et celui du chômage."

LE BILL WOODSWORTH

Le bill de M. J.-S. Woodsworth, travailliste de Winnipeg, demande l'abrogation de l'article 98 du Code Criminel. Le parrain du bill en proposa l'adoption en seconde lecture. Il accompagna sa demande d'un discours, le discours inévitable. L'article 98 fut édicté en 1919 pendant la période immédiate d'après-guerre. Il se rapporte à la sédition et aux assemblées illégales. Les termes de la loi sont tellement larges qu'il est possible qu'on les interprète de manière à restreindre les activités légitimes du travail organisé. Le bien-être public, soutint M. Woodsworth, est suffisamment sauvegardé par d'autres dispositions du Code.

M. Woodsworth a prononcé un plaidoyer assez confus. Il a pris bien soin de dire qu'il ne partageait pas les vues de ceux qui invoquent la violence et la force. Mais il déclara que nous devions être justes envers ceux qui croient que la force devrait être employée (pour faire admettre leurs idées). D'ailleurs, dans l'article 98, le mot "force" a un sens beaucoup trop étendu. M. Woodsworth tint à affirmer hautement qu'il n'avait aucune affiliation au parti communiste.. comme tel. L'article est inutile. Le Code Criminel contient d'autres dispositions que l'on peut toujours invoquer pour condamner les séditieux et déporter les immigrés.

LA REPONSE DE M. GUTHRIE

Le ministre de la justice, M. Hugh Guthrie, répondit à M. Woodsworth. Il fit tout d'abord l'historique de la section incriminée. Elle ne fut invoquée que deux fois, en 1919 lors de la grève de Winnipeg, et il y a quelque dix-huit mois à Toronto, lorsque le procès des huit communistes eut lieu. Le tribunal en cette dernière circonstance, a trouvé les accusés coupables d'avoir appartenu à une association illégale: le communisme. "Je ne connais aucune autre circonstance où l'on a invoqué cet article du Code," déclara M. Guthrie. En 1918 la situation n'était pas calme au Canada. Et aujourd'hui elle ne l'est guère davantage. Plusieurs associations dangereuses existent à l'heure qu'il est. Partout au Canada, la LABOR DEFENCE LEAGUE fait des siennes. Et M. Guthrie est d'avis que cette ligue n'est que le parti communiste déguisé. La ligue a de l'argent. De qui le touche-t-elle? Le ministre ne le sait pas.

Il a reçu des milliers de lettres des membres de la ligue lui demandans d'accorder la liberté aux communistes qui ont été condamnés à Toronto. Parmi les pétitionnaires il n'a pas trouvé un seul nom anglo-saxon ou canadien-français. Tous les pétionnaires, conclut donc M. Guthrie, sont des étrangers. Il adresse leurs demandes aux quartiers-généraux de la gendarmerie à cheval à Toronto qui en prennent bonne note. Au temps où l'on ne menaçait pas de troubler l'ordre social il aurait peut-être été possible d'abroger l'article 98, mais pas maintenant. la LABOR DEFENCE LEAGUE est sans doute affiliée à des associations communistes étrangères. Le ministre a reçu des menaces des communistes de New-York et de Chicago. Il demande, pour terminer, que la seconde lecture du bill soit renvoyée à six mois, ce qui signifierait sa mort.

$11,000,000 de secours

OTTAWA. — Depuis le début de la présente année fiscale, le gouvernement fédéral a dépensé la somme de $11,000,000 pour fins de secours. De ce montant, $8,000,000 ont été distribués en secours directs. Cependant plusieurs comptes sont en retard et les prévisions laissnt croire que les secours pour l'année finissant le 31 mars prochain coûteront au gouvernement quelque $25,000,000. Cette somme est toutefois moins considérable que celle de l'an dernier puisqu'alors le gouvernement dépensa $46,000,000 pour venir en aide aux chômeurs et aux nécessiteux.

Au cours du mois dernier, le nombre total de ceux qui ont touché des secours, sous une forme ou sous une autre, s'élève à 1,257,562. Ce chiffre formidable constitue un record, car il représente environ 13 pour cent de la population entière du Dominion.

Pour Lire au Foyer

L'Hiver à la Campagne

"Courons joyeux cortège,
Raquettes agiles et traîneaux légers!
Sur l'éclatante neige
Laissons-nous emporter. Gai!"

———

On s'en va glisser! Du haut de la plus haute butte, les traîneaux dévalent sur la pente rapide. A une allure de vertige, on frôle des buissons d'épines, évite des grosses roches, tourne habilement le détour, pour doucement s'arrêter dans le grand chemin, bien au-delà de la barrière.

O la belle glissade! Vite, on remonte en courant, joyeux comme des écoliers en vacances! Il arrive parfois de verser! Bah! On ne se rebute pas pour si peu!

Quelques pouces de neige, à peine, ici. Où sont les lourdes bordées de l'Est? Où sont les neiges d'antan? O les amusantes promenades en raquettes de jadis! foulant l'épaisse couche, d'un pied sûr et léger! O les plaisantes randonnées dans l'air vif à travers les prés, les bois, entre la rivière et la montagne, ou bien — aux temps des sucres, chez grand'père — suivant allègrement la tournée!

O mes raquettes jolies! si finement travaillées, avec un art consommé! Cadeau précieux de mon compagnon habituel et préféré: un oncle de mon âge décédé à 20 ans. O les jours heureux d'une heureuse adolescence! Comme toujours on s'en souvient!

x x x

La source est gelée!...

Consterné, on va vérifier le fait, qui prend les proportions d'un désastre. Oui! Ce n'est que trop vrai! Une seule nuit a suffi! La source s'est tu! Hier encore, murmurante et limpide! aujourd'hui, muette et emprisonnée.

L'eau s'est d'abord répandue en une large nappe miroitante jusqu'au pied du coteau. Peu à peu, elle s'est gonflée en un banc énorme, qui a la transparence, la dureté du diamant.

L'onde capricieuse, avec une coquetterie raffinée, a poli les angles, en vagues sinueuses, en courbes d'une grâce inimitable.

Dans un mouvement d'harmonieuse et sculpturale beauté, le courant s'est figé, détachant son éclatante blancheur aux creux du vallon, où les bois dénudés lancent bien haut leurs branches rigides.

L'émerveillant spectacle ne suffisant pas à désaltérer le bétail, du cadre même on tire l'eau à la chaîne. Chaque seau est bu avidement. La tâche semble ne devoir jamais finir. Les mailles se prennent. Les mitaines raidissent. Les doigts s'engourdissent. L'eau qui ruisselle cloue au sol les semelles épaisses! On tape des pieds! On bat des mains! De plaisir? Non! Par nécessité seulement!

La position n'est pas tenable! Il faut y remédier. Dans la glace vive, on bûche, on pique. Un canal profond s'y creuse péniblement.

On allume des feux de branchages. On croirait à quelques audacieux trappeurs qui, bravant les intempéries de la saison, auraient établi, dans ce ravin, leur campement aventureux.

Au troisième jour d'un travail ardu, vers le soir, l'eau, enfin gazouille et chante. Les animaux longuement, s'abreuvent et reviennent aux étables avec un air placide de béat contentement.

Lendemain matin — La source est gelée!...

Le puit intarissable et sûr est toujours là. La pompe bien abritée ne nous manquera pas.

Savoir se contenter de ce qu'on a est de la plus élémentaire sagesse. C'est aussi le secret du bonheur, paraît-il.

x x x

On part pour la chasse! Confortablement vêtus, chaussés pour la marche, à travers monts et vallons, plaines et taillis, d'un pas alerte, mais silencieux, le fusil au bras, l'oeil aux aguets, nous cheminons.

Enfin! Là! Oui! Je le vois! Ramassé en boule de blanc duvet, les oreilles couchés, se chauffant au soleil, à demi-caché, dans les broussailles.

Je vise longuement. Le coup part! Le lièvre, aussi! Affolé de peur, comme il se sauve! par sauts! par bonds! Si pressé de se dérober à de nouvelles traîtrises!

Pauvre petite bête, inoffensive et jolie! Vrai! j'aurais regretté de ne pas t'avoir manquée! Pardonne que je ne t'aie pas blessée au moins!

Décidément, je ne serai jamais bon chasseur!

x x x

L'hiver est exceptionnellement beau cette année. A peine une semaine rigoureuse en décembre. Janvier a eu pour nous une douceur de printemps. Mais ne voilà-t-il pas que février veut faire le méchant! Dès l'abord, il se montre froid, sévère, rageur!

Vendredi soir. — 3 février — L'aquilon déchaîné mugit, rugit, hurle comme une bête fauve aux abois. Quel temps affreux! Se peut-il qu'un être humain erre dans l'horreur d'une telle nuit?

Et mes arbres, mes pauvres arbres! Comme leurs branches raidies craquent lamentablement, s'entrechoquent avec fracas sous la terrible bourrasque!

Samedi matin — Mes bois sont intacts! Mes inquiétudes étaient donc chimériques? Mes craintes, vaines? Non! Je n'ai pas rêvé. Un toit de hangar, violemment arraché, a rasé un coin d'étable, fracassé sur la berline qui, de ce choc brutal, n'a pu se relever.

Dimanche, 5 février — Le bouquet traditionnel des nombreux anniversaires égaie la table de famille. C'est la fête de l'un de nous. Bon saint Tite, exaucez nos voeux; Rendez heureux votre protégé.

Ce matin, la température s'est considérablement adoucie. La neige est fondante. C'est le chinook. Il est de courte durée.

Une heure plus tard — Le vent furieux tourne nord-ouest, nous apportant la tempête. Elle rage toute la nuit. Peu de neige, mais une poudrerie qui aveugle, un froid intense! On a hâte de finir le train. On revient vite près du poêle, qu'on bourre sans relâche.

Lundi — Le thermomètre descend encore. Le bas-fond est tout gris. On n'en distingue pas les contours. Ce doit être épouvantable sur les côtés!

Comme dans un feuilleton passionnant, au moment le plus pathétique, j'écris:

PERRETTE

(A suivre)

"Carnet de la Ménagère"

"Soyons comme l'oiseau posé
pour un instant
Sur des rameaux trop frêles
qui sent plier la branche et qui
chante pourtant,
Sachant qu'il a des ailes"....
Victor Hugo

x x x

Voici un liniment peu coûteux, d'une efficacité éprouvée, qui, de ce temps-ci, trouvera souvent son emploi pour traiter: grippe, rhume, refroidissement, maux de gorge, pneumonie, rhumatisme, etc.

Liniment d'or (pour usage externe seulement)
4 onces Teinture d'iode
8 onces Amoniaque liquide
8 onces Térébentine
8 onces Huile d'olive
(Agitez la bouteille)

x x x

"On ne vit pleinement, qu'en vivant beaucoup pour les autres". Goyau

x x x

Si des pinceaux ont séché dans la peinture, ou les remet à neuf en les trempant dans du vinaigre bouillant, ou les lave ensuite dans de l'eau chaude savonneuse, ils reprennent toute leur souplesse?

Pour les empêcher de durcir, il suffit, aussitôt qu'on a fini de s'en servir, de les mettre tremper dans du pétrole.

x x x

"L'espérance est un emprunt fait au bonheur." Rivarol

x x x

Pour empêcher la graisse de pétiller, saupoudrez un peu de farine dans la poêle à frire.

x x x

"Le coeur, pour être parfaitement bon, doit sentir celui des autres." Flaubert

x x x

Si on pèle les oignons au-dessus du feu, les yeux n'en seront pas incommodés.

x x x

"Je n'ai jamais regretté le temps que j'ai donné aux autres." Diderot

x x x

On nettoie le velours avec de la benzine en frottant toujours dans le même sens. On le passe ensuite à la vapeur, au-dessus d'une marmite d'eau bouillante.

x x x

"Si tu n'as le temps de dire qu'un seul mot dans la vie, que ce mot soit sublime." Longfellow.

x x x

Les globes de lampe ou de fanal, nettoyés avec des vieux journaux, acquièrent un beau brillant.

x x x

"Les bons mouvements ne sont rien, s'ils ne deviennent des bonnes actions.' Joubert.

x x x

L'état de santé peut être la plus grande bénédiction ou l'épreuve la plus sérieuse de la famille. Il résulte en grande partie de la nourriture, des habitudes, du soin qu'on prend pour se conserver en bonne santé.

x x x

Elle — "C'est extraordinaire, comme Madame Unetelle ne voit pas les défauts de ses enfants!"

Lui — "Comme toutes les mères, donc!"

Elle — "Comment? Voilà bien les hommes! Comme si je ne verrais pas les défauts des miens s'ils en avaient."

x x x

"Un optimiste est celui qui caresse des espérances chimériques; un pessimiste, celui qui nourrit de vains regrets; et celui qui fait les deux, est un être ordinaire.

x x x

L'existence ressemble à un jour automnal. La joie et le bonheur, soleil des cieux intimes. Ne réchauffent souvent que des vallons infimes.. Tandis que tout autour, il est de fiers sommets. Où leur chaude clarté ne se pose jamais.
Albert Pelletier.

LA MENAGERE

Les Evénements de Beauraing

CE QU'ECRIT UN NEUROLOGUE GANTOIS

Hallucination collective ou intervention surnaturelle ?

Le "Bien Public" de Gand a publié récemment, au sujet des événements de Beauraing, un article du Dr I. Maere, neurologue gantois, particulièrement versé en ces matières.

Nos lecteurs seront heureux de connaître cette opinion d'un spécialiste.

Il est assez surprenant de constater combien on apprécie différemment ce qui s'est passé à Beauraing. Il faut bien l'avouer: il est inutile de discuter avec des incroyants ; ceux-ci nient obstinément et de parti-pris toute possibilité d'intervention du surnaturel dans les actes de la vie; d'autre part, des croyants se livrent à des hypothèses ou des suggestions qui ne sont guère, scientifiquement parlant, acceptables.

Devant les phénomènes de Beauraing, il y a des questions préliminaires de fait à élucider. D'abord, le milieu où ont vécu les enfants. Ce milieu fut peu propice au développement d'idées religieuses. La supérieure du couvent enregistre que les cinq enfants qui furent touchés par les visions n'étaient pas plus religieux que d'autres, et ne furent marqués d'aucune exaltation ou enthousiasme mystique particulier; bien au contraire. De ce côté donc, pas d'exagération ni de prédisposition à un mysticisme exagéré. Quant au tempérament et à la constitution, chacun de ces enfants est bien différent l'un de l'autre; les uns sont bien éveillés, intelligents et bien constitués; d'autres moins ouverts plus rustiques, quelque peu retardés, ainsi que j'ai pu le constater. En somme, enfants simples, modestes sans malice, villageois dans une commune sans attrait, où le bruit et le clinquant des villes font défaut.

Voyons maintenant les faits:

Un des enfants ayant sonné au couvent pour aller chercher ses compagnes, vit un soir la Vierge près de la grotte, vision qui fut partagée par les autres enfants qui venaient de sortir. Le lendemain, la Vierge était apparue quelques mètres plus loin de la grotte, et le troisième jour elle apparut à 3 mètres environ sous une aubépine et elle y revint les autres jours. Ce phénomène se reproduisit à intervalles assez irréguliers; tantôt il fut perçu par les cinq enfants, tantôt par l'un ou l'autre. Au moment des apparitions, les enfants sont projetés à genoux, jettent une exclamation et les prières du chapelet qu'ils égrènent sont dites sur un ton plus élevé et avec un rythme accéléré. Leurs yeux sont convergés vers un point unique, et toute leur attitude présente les indices d'une vision nettement perçue ; les enfants semblent absorbés par cette contemplation.

Au point de vue médical, la difficulté d'interprétation se résume comme suit:

Ces enfants sont-ils hallucinés ou non?

Sont-ce des perceptions imaginaires, ou des images sensorielles subjectives qui sont projetées au dehors et deviennent ainsi objectives et réelles? D'après Gilbert Ballet, l'hallucination n'est que l'expression clinique d'un état de dissociation de la personnalité; elle témoigne d'une atteinte profonde dans le mécanisme de la pensée. Les hallucinations peuvent être conscientes ou inconscientes.

On peut extérioriser une image au point de se la figurer réellement présente. La difficulté n'existe guère pour les phénomènes hallucinatoires des malades que nous examinons habituellement.

Ils sont généralement constatés par les médecins ou l'entourage, sont contrôlés de plano et se déroulent suivant des phases scientifiques. Pour ne citer qu'un exemple dans le délire alcoolique, les malades voient des animaux bizarres, des personnages grimper sur les murs, se déplacer et s'enchevêtrer au flottement de leurs hallucinations maladives. Ces phénomènes avec les attitudes bien caractéristiques des patients sont dépistés par l'entourage.

Il n'en est pas de même pour les apparitions de la Vierge. Ici, le spectateur ne peut certifier l'impossibilité du phénomène, vu les précédents (Lourdes, etc.), mais il en est réduit à croire, selon les affirmations des visionnaires. Mais alors ceux-ci sont-ils sincères, sont-ils prédisposés à se tromper et à tromper les autres; enfin, quel est leur but?

Je suis très affirmatif quant au caractère absolument dépourvu de malice ou de maléfice de ces enfants. Il suffit de les avoir vus, interrogés, pour pouvoir certifier leur sincérité et leur bonne foi. Ils sont naturels, simples et à tout interrogatoire, ils répondent sans hésitation, sans pouvoir trouver une défaillance dans les réponses données lors des examens séparés auxquels ils sont soumis immédiatement après les visions, et sans avoir pu se concerter. Les récits sont concordants, et ne décèlent aucune combinaison de nature à faire supposer un accord préalable.

Comment supposer que ces cinq enfants, sans aucune connaissance médicale dans un domaine aussi spécial que l'hallucination, puissent jouer à la perfection, une comédie aussi extraordinaire?

Tout prouve le contraire, et parents peu croyants, médecins, familles et habitants de la commune, s'insurgent contre une pareille supposition. Et le fait en lui-même ? Est-il possible, alors que ces enfants vont tout naturellement prier à une heure déterminée, qu'au même moment, simultanément, séparés qu'ils sont par des médecins ou par d'autres personnes, est-il possible que leur imagination propre soit tellement fascinée, leur volonté et leur conscience tellement annihilées, que leurs sensibilités générales et spéciales soient brusquement abolies pour revenir à l'état normal immédiatement après l'extase ? Le phénomène qui se présente devant eux est subit, instantané, la disparition de même. Ces visionnaires ont-ils une représentation imaginative tellement développée qu'il n'en reste rien après les apparitions ? Pas de troubles nerveux, pas de troubles de la sensibilité, ou de personnalité, pas de terreurs nocturnes qui seraient habituels chez d'autres enfants, pas de discordances dans leurs récits, etc.

Leur humeur reste gaie, égale après tous ces spectacles, et ils n'ont qu'un désir, c'est qu'on les laisse tranquilles et, chose compréhensible, qu'ils puissent revoir cette vision si radieuse du soir. En un mot, état normal pendant la vision, état normal avant et après; la glorification de la Vierge est leur seul but, et aucune question d'intérêt personnel ne peut être envisagée.

Les hallucinations collectives sont très rares, surtout de nos jours. Nous en trouvons des descriptions dans l'histoire à différentes époques, et dans la civilisation de tous les peuples.

Nous connaissons aussi la folie collective, le délire et la rage des foules, mais nous ne voyons plus de nos jours les hallucinations collectives visuelles et encore moins celles des enfants.

Alors, que faut-il croire? Il y a quelque chose de plus que de la pure psychologie infantile, et ce quelque chose plus grand, plus noble, plus avéré, peut parfaitement être d'ordre surnaturel; la science médicale devant ces faits, reste en défaut.

L'autorité ecclésiastique peut seule statuer sur la nature surnaturelle de ces phénomènes.

Une observation : N'y a-t-il pas lieu actuellement de laisser se tasser quelque peu ces événements, sans y mettre cette exubérance subite que la foule accorde facilement à tout ce qui est mystérieux? Attendons les développements ultérieurs de ce spectacle réellement troublant, avant d'en tirer une conclusion trop positive dans le sens surnaturel; n'oublions pas que même à Lourdes, il y eut de faux miracles et de fausses visions que le P. Cras, s.j., a décrit dans son livre, l'Histoire de Notre-Dame de Lourdes.

Derrière l'Argent . . .

Tous les braves gens de France vivent actuellement le coeur oppressé par une particulière anxiété.

Le ministère est tombé et, en apparence, la crise est uniquement question d'"argent"..., argent des riches et des pauvres..., argent de l'ouvrier et du patron...

Elle intéresse donc tout le monde. Car, s'il n'y a plus de patrons, qui fera travailler l'ouvrier..?

Et, s'il n'y a plus de riches, qui fera travailler "tout court"..?

Et sur quoi s'appuiera l'Etat si l'offensive socialiste a déclanché le découragement et la ruine partout..?

x x x

De l'argent, évidemment, il en faut.

Les apôtres, eux-mêmes, avaient une bourse, tenue par Judas, lequel, après avoir tant désiré l'argent, le jeta avec dégoût au travers du Temple.

Copernic a dit, il y a quatre cents ans, que la dépréciation de la monnaie conduit les empires à leur perte.

Mais nos pères, robustes, protestaient: "Plaie d'argent n'est pas mortelle!"

En réalité, la crise d'aujourd'hui n'est que l'indice de la maladie profonde de notre société, comme le furoncle fait apparaître tout à coup, par l'analyse qu'il provoque, le ravage latent d'une maladie grave.

x x x

Toute vie sociale a ses postulats, comme un édifice a ses piliers.

Ebranlez un pilier, vous ébranlez l'édifice.

Or, en France, depuis un siècle, on ébranle tous les piliers.

La religion, d'abord.

Elle a été barrée de tout enseignement officiel.

Ouvrez tel journal du Boulevard.. Chaque matin, il a son crime quotidien, et souvent commis par des gosses.

Dieu..., la conscience... le bien ..., le mal..? Ce gamin ne connaît rien.

Il connaît l'agent de police.

C'est tout.

Gare alors à la vieille rentière au concierge, au paysan isolé qui paraîtra avoir quelques sous, si l'agent de police n'est pas là!

Une tête est vite cassée!.. Et, avec quelques milliers de francs, on peut encore s'offrir bien des choses.

x x x

Ebranlée aussi, la famille.

La famille, c'est une église...

Le premier autel d'un enfant, ce sont les genoux de sa mère.

La famille, c'est le tremplin d'où les jeunes s'élancent vers la vie.

C'est le refuge de l'enfant prodigue.

La famille, c'est l'atmosphère du soir, où se reposent les vieux avant de mourir. Les enfants..., les petits-enfants sont là, relève de demain. On sourit à son oeuvre, comme le soleil qui caresse, de ses derniers rayons, les fruits qu'il a fait mûrir.

Grâce à la famille, le vieillard n'est pas acculé à livrer son agonie aux mains mercenaires de l'hôpital.

Il a, pour partir, les bras de tous les siens...

x x x

Or, qu'a-t-on fait de la famille ?

Divorce installé et, sans cesse, facilité..., l'enfant, limité..., les taxes successorales, allant jusqu'à la confiscation.

Parfois, en chemin de fer, j'aperçois, au flanc des coteaux, fières encore, des gentilhommières familiales. Je pense alors à ce qu'elle deviendront quand le père mourra..?

Qui reprendra ces antiques logis?

Fatalement, c'est la vente..., l'achat souvent par un étranger, exempté de l'impôt..., la vieille France s'en allant, morceaux par morceaux à la dérive...

Un journal représentatif, hier, la mort d'un chef de famille. Autour du lit, les enfants pleurent.. Subitement, la porte s'ouvre..., le contrôleur, alerté, apparaît.

—C'est mon père!.. s'écrie un enfant.

—Je suis son Fisc!.. répond l'homme.

Encore quelques décrets, et la gravure n'exagèrera pas.

Ebranlée encore, la propriété.

La vieille force traditionnelle de la France a toujours été sa terre et son bas de laine.

La terre..? Allez voir ce que les lois, bâclées par des avocats, en ont fait!..

Le bas de laine..? C'est précisément lui qui est visé, surtout aujourd'hui.

On sait très bien où sont les fortunes au soleil.

Mais, pour le Grand Soir, on voudrait savoir aussi, dans chaque ville, dans chaque village, ce qu'il y a dans le bas de laine de ceux qui ont eu le courage de travailler et l'intelligence d'épargner...

Alors, au fond de leurs maisons, ceux-là sont inquiets...

Et ceux-là, c'est la richesse fondamentale du pays.

x x x

Ebranlée enfin, la conscience professionnelle.

On a tellement bavé sur toute autorité..., tellement déconsidéré le travail, que l'ouvrier, dégoûté, ne s'intéresse plus à ce qu'il fait.

L'an dernier, à Noirmoutier, je regardais un puisatier cimenter méticuleusement un puits. Il avait une manière à lui de choisir ses pierres, de les classer, de caresser celles qui étaient belles.

—Tu gâtes le métier!..' lui aurait crié un communiste.

Et, pourtant, ce puisatier était heureux par son métier.

Et le communiste ne le sera jamais.

Pour ces raisons et pour bien d'autres, la crise d'argent est loin d'être la principale.

Derrière le furoncle, il y a la maladie profonde.

C'est pourquoi mon malheureux et beau pays se tourne et se retourne comme un malade.

La France a la fièvre.

La carte de sa température est à la tête de son lit et, chaque matin, le monde la regarde et en commente les haehures.

D'où viendra le salut..?

De la politique..? Voyez ce qu'elle fait! Comptez les ministères depuis cinquante ans!

D'une main de fer..? Elle sera probablement contre nous, cette main-là.

Non... Il n'y a pas d'autre salut ici-bas que le retour aux postulats essentiels scellés par la main même de Dieu.

Ce n'est pas nouveau, ce que je dis là.

Et pourtant, les trois quarts du pays paraissent encore totalement l'ignorer...

Pierre L'ERMITE

———

L'honneur, c'est le respect de soi-même et de la beauté de sa vie, porté jusqu'à la plus pure élévation et jusqu'à la passion la plus ardente.

Alfred de Vigny.

x x x

Celui qui s'efforce de monter vers l'idéal est semblable au voyageur qui, le soir gravit une colline; arrivé au sommet, il n'est pas plus prêt des étoiles, mais il les voit mieux. J. Tannery.



L'or canadien de la mine aux voûtes de la Trésorie

LE DIRECTEUR DE L'HÔTEL DE LA MONNAIE AU POSTE CNRO

M. J. H. Campbelle, I.S.O., directeur de l'hôtel des Monnaies à Ottawa, a donné au poste CNRO, ces jours derniers, une causerie fort intéressante sur: "L'or canadien, de la Mine aux voûtes de la Trésorerie". Cette causerie a été radiodiffusée sous les auspices de l'Institut professionnel du Service Civil du Canada.

M. Campbelle, après quarante-deux années de service à la Section de Sydney de la Monnaie d'Australie fut nommé Contrôleur de la Section d'Ottawa en 1926, et Directeur de la Monnaie Royale canadienne, lorsqu'elle passa au ministère des Finances, le premier décembre, 1931.

En se représentant un train à marchandises d'environ 3 1-2 milles de longueur, dit M. Campbell, chaque fourgon d'une charge utile de quarante tonnes, et rempli de minerai, on peut se faire une idée assez juste de la quantité de roche aurifère extraite chaque jour des mines canadiennes. Imaginons maintenant qu'une fée d'un coup de sa baguette magique transforme tout l'or de cette énorme masse en un seul tout, et nous aurons une sphère d'or d'environ 11 1-2 pouces de diamètre, à peine plus grosse qu'un ballon de "soccer". Le minerai une fois extrait, c'est à l'affineur qu'il incombe d'extraire l'or au meilleur compte possible, avec le moins de perte du précieux métal. Sa tâche est encore plus difficile que la proverbiale aiguille dans une charge de foin, car il lui arrive rarement de rencontrer un morceau d'or de la grosseur d'une aiguille. La majeure partie de l'or se présente très finement divisé, et on tire profit de cet état dans les différents procédés de récupération. La première opération consiste à casser le minerai en fragments susceptibles de broyage. Ces fragments sont ensuite pulvérisés. La méthode courante de récupérer l'or de cette poudre est de la laisser séjourner dans des grandes cuves remplies de cyanure de sodium. Le cyanure dissout l'or et l'argent et la liqueur qui renferme en suspension presque tout l'or que contenait le minerai, est ensuite mise en présence de zinc métallique qui précipite les métaux précieux. Le précipité est lavé, dans certains cas, traité en milieu acide pour éliminer une partie ou tous les bas-métaux, puis fondu avec des fondants appropriés et mis dans des moules de fonte. En refroidissant il prend la forme d'une brique, qui constitue la barre ou le lingot. Tandis que le lingot ordinaire d'or fin pèse 400 onces troy, soit 28 livres avoir-du-poids, les lingots d'or brut provenant de la mine pèsent parfois jusqu'à 1,500 onces, soit plus de 100 livres. Suivant la technique employée à plusieurs mines, un lingot contient quelquefois à peine 10 pour cent et parfois 99 9-10 pour cent d'or pur.

Ces lingots sont envoyés à l'Hôtel de la Monnaie, à Ottawa, où ils sont de nouveau fondus, et après une vigoureuse agitation du métal fondu, mis une seconde fois dans des moules. La fonte est conduite en prenant grand soin que le lingot soit de composition parfaitement homogène, car de cette homogénéité dépend l'évaluation exacte de l'or. Pendant que le métal est en fusion dans le four on laisse couler un échantillon, et lorsque le métal est tiré des moules de nouveaux échantillons appelés rognures, sont détachés des deux bouts du lingot. Les échantillons de chaque lingot sont envoyés à l'Essayeur et à moins de d'être sensiblement identiques l'un à l'autre dans les limites étroites d'écart tolérées à l'Hôtel de la Monnaie, le lingot retourne à la fusion et dans ce cas tout à fait spéciaux, il est partiellement affiné, jusqu'à ce que les essais aient démontré que l'or possède l'homogénéité exigée. On prend tout le soin possible pour que le Déposant reçoive la pleine valeur de son or. Le creuset dans lequel s'effectue la fonte est gratté, le fondant ou le charbon de bois est broyé, et les petites projections au moment de la coulée sont recueillies et tout l'or qu'elles contiennent est placé au crédit du déposant.

De nos jours, le lingot est affiné dans des creusets d'argile réfractaire, contenant chacun de 600 à 700 onces. Lorsque le métal est fondu on injecte un courant de chlore. Les bulles de chlore venant directement du fond de la masse n'ont aucun effet sur l'or dans les premiers stades, mais se combinent avec l'argent et les autres métaux sous forme de chlorures. Certains sont volatils et s'échappent par le carneau, mais le chlorure d'argent et une partie du chlorure de cuivre forment un espèce d'écume à la surface. L'écume est enlevée et placée dans des moules au fur et à mesure qu'elle se forme, et après refroidissement, reprise par un second traitement. Le chlore continue de circuler dans le métal jusqu'à ce qu'un certain changement dans les vapeurs avertisse l'opérateur que les autres métaux sont transformés en chlorures et que l'or lui-même est attaqué. Le courant de chlore est alors arrêté, le creuset retiré du feu et son contenu versé dans un grand four basculant qui peut contenir une valeur de cent mille dollars en or. Lorsque le four basculant est complètement chargé d'or fin, son contenu est agité énergiquement puis coulé dans une série de moules, en inclinant en avant le four sur ses tourbillons. Le petit filet d'or coulant du bord du four est d'un beau vert qui disparaît à mesure que le métal se solidifie. Il est intéressant de signaler que l'or métallique en feuille très mince possède une couleur verte lorsque vu en transparence.

L'or solidifié dans les moules est retiré et refroidi dans l'eau acidulée, et se présente sous forme de lingots rappelant la forme de briques pesant chacune 400 onces et valant $8,000. L'or ainsi obtenu par cette méthode d'affinage titre en moyenne 996.8 de pureté, ce qui signifie que chaque 1,000 onces referme neuf cent quatre-vingt seize et huit-dixièmes d'onces d'or pur, le reste, d'argent. Les lingots d'or fin, de l'Affinerie vont au Bureau de la Monnaie où ils sont pesés séparément au centième d'once. Chaque lingot est frappé au sceau de la Monnaie, d'un numéro matricule, son poids, son titre et finalement sa valeur en dollars et cents. L'or n'attend plus qu'un fonctionnaire du ministère des Finances, pour franchir la dernière étape de son long parcours de la mine aux voûtes de la Trésorerie.

La "Sun Life"

MONTREAL.—D'après le rapport financier de 1932 de la compagnie "Sun Life Insurance Company of Canada" avait en vigueur, au 31 décembre 1932, pour près de trois milliards de dollars d'assurances en vigueur, soit $2,880,069,828. Un tableau comparatif indique que ce total s'élevait à $661,404,869 en 1922, qu'il était de $182,732,420 en 1912 et qu'il se chiffrait à $67,181,601 en 1902. Ces chiffres ont été communiqués à l'assemblée générale annuelle tenue aujourd'hui dans la métropole, sous la présidence de M. T.-B. Macaulay. Au cours de l'année 1932 la compagnie a encaissé les premières primes de plus de $284,000,000 d'assurances. Une forte proportion des nouvelles assurances a été vendue à d'anciens assurés. La "Sun Life" a actuellement une clientèle de près d'un million d'assurés.

A la fin de 1932, la "Sun Life" a enregistré une augmentation de $478,000,000 de dollars par comparaison avec 1929. Depuis 1929 également, l'actif de la compagnie a augmenté de plus de $43 millions. L'actif total dépasse actuellement $611,-000,000.

Les recettes nettes de la "Sun Life" pour 1932 se sont élevées à $161,-407,285, et les versements aux détenteurs de polices se sont chiffrés à $108,527,555.

Monsieur T. B. Macauley, qui présidait, a parlé de la situation économique du monde. Il a dit que, tout bien considéré, il croit que les affaires ont enfin touché un fond solide sur lequel s'appuiera désormais l'activité économique pour revenir à la normale, et que la conférence économique internationale qui doit se réunir bientôt devrait contribuer largement à faire renaître la prospérité. Les crises antérieures à celle que nous traversons actuellement n'ont pas, en moyenne, duré plus de vingt mois. Or il y a exactement quarante mois, soit trois ans et quatre mois, que la crise actuelle bat son plein. Elle s'est caractérisée en particulier par une baisse graduelle et persistante des prix de tous les produits, celle des prix de gros ayant atteint environ 35 pour cent depuis 1929. Les bénéfices ont été par suite singulièrement diminués ou même réduits à rien dans tous les domaines de l'activité économique et il en est résulté une diminution générale du pouvoir d'achat des consommateurs. Le monde s'est trouvé engagé dans un dédale de difficultés et d'insuccès dont il commence à peine à se tirer.

Monsieur Arthur-B. Wood, vice-président et directeur général de la "Sun Life", a parlé des progrès réalisés par la Compagnie pendant cette période de marasme et donné un exposé clair et intéressant de l'état financier de 1932. Il a insisté sur le fait qu'au cours des trois années de crise que nous venons de traverser la "Sun Life" a continué d'aller de l'avant, malgré la contraction qu'ont subie les affaires dans le monde entier; en effet, pendant ces trois années, le nombre des assurés de la Compagnie a augmenté de plus de deux cent mille pour atteindre presque le million, le montant de l'assurance en vigueur a augmenté de près de cinq cents millions de dollars et celui de l'actif, de quarante-trois millions de dollars. M. Wood a appuyé sur la manière dont l'assurance-vie aide les individus à se tirer sans trop de difficulté de leurs embarras d'ordre financier et il a fait voir dans quelle mesure les assurés ont, jusqu'ici tiré parti de leur assurance-vie. Pendant les trois années de crise, la "Sun Life" a versé en moyenne, à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices, quelque chose comme cent millions de dollars par année.

L'assurance-vie, a dit M. Wood, a gagné la confiance du public et elle la conserve: c'est peut-être là l'actif le plus précieux de toutes les compagnies d'assurance-vie. La façon judicieuse dont elles ont conduit leurs affaires leur a valu cette confiance. A ce point de vue, la "Sun Life" est particulièrement favorisée, puisqu'elle possède la confiance d'une clientèle de tout près d'un million d'assurés; en effet, celle a, en 1932, vendu à d'anciens assurés une forte proportion de ses nouvelles polices et le nombre des annulations qu'elle a enregistrées a été inférieur à la moyenne générale.

DIVERS

Quelques opinions sur la gigantesque organisation qui résulterait de la fusion des deux grands réseaux canadiens.

Sir Joseph Flavelle, membre de la Commission Royale du transport a dit au cours de l'enquête:

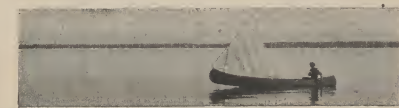
"Quant à ce corps remarquable qui serait nécessairement constitué (à la suite de la fusion) je ne suis pas très sur que ses dirigeants comprendront, sans l'aiguillon de la concurrence, ce que le public aura droit d'exiger sous forme de service... On peut douter de la compétence de ces dirigeants à interpréter — si je puis employer cette expression —" le côté spirituel de la question"... Quand le pouvoir est trop centralisé il semble que l'esprit d'interprétation se perde.. Cela signifie que le peuple canadien sera écarté pour toujours, ou jusqu'à ce qu'une révolution apporte un changement, du contrôle de ceux qui administreront les réseaux amalgamés du pays."

M. Julius Kruttschnitt, président du Bureau exécutif des lignes du Southern Pacific, témoignant devant l'Interstate Commerce Commission et interrogé sur le principe de confier à une Direction, l'administration d'un plus grand nombre de milles de chemin de fer, a répondu:

"Je ne puis répondre à cette question qu'en disant qu'un réseau de 11,000 à 12,000 milles comme le nôtre, s'il était porté à 25,000 milles, offrirait des difficultés non pas simplement deux fois plus grandes, mais probablement quatre et huit fois plus grande, qu'un plus petit réseau.... Si vous me permettez de rappeler un cas personnel je vous citerai celui-ci: Sous l'administration conjointe [illegible] [P]acific et du Southern Pacific ce qui représentait alors un total de 15,000 à 16,000 milles de voies. J'ai été souvent embarrassé par la grandeur de la tâch[e] [illegible] qu'elle se présentait parfois. Cette tâche offrait de grands problèmes, beaucoup plus grands pour les directeurs que ceux que pourrait offrir un réseau moins grand de moitié ou même d'un tiers."

La fusion du Canadien National avec le Pacifique Canadien, sous une seule direction, créerait un réseau de 43,000 milles, soit environ deux fois plus grand que l'un quelconque des réseaux existant à l'heure actuelle en Amérique du Nord.

CANOTAGE AU PARC NATIONAL



"L'Amérique Française"

Le numéro de janvier de la petite revue de "L'Amérique Française" vient de paraître. Avec ce numéro, cette modeste publication entreprend sa deuxième année d'existence. Elle se présente sur beau papier avec titre et sous-titre en couleur et une typographie très soignée. Le numéro de janvier contient le rapport complet du Premier Congrès de la Confédération des Oeuvres de Langue Française en Amérique, tout simplement, de l'Amérique Française, tenu à Québec, le 23 octobre 1932. Ce rapport est extrêmement intéressant pour tous ceux qui se préoccupent du problème de notre race en Amérique. On y voit la première manifestation faite depuis longtemps de notre conscience collective comme peuple, manifestation qui ne s'était pas renouvelée depuis 1912, lors du grand Congrès de la Langue Française, donc depuis 20 ans. Ce numéro annonce encore la nomination du Commandeur J. E. Corriveau, de Québec, à la fonction de Président de l'Amérique Française. La photographie du premier président parait sur la première page; on y publie également sa biographie complète en page 4. Le nombre de pages de cette petite revue sera probablement augmenté avec la publication de son prochain numéro. Son importance a considérablement augmentée depuis sa fondation, au mois de janvier 1931. Elle est un organe de pensée et d'action au service des oeuvres religieuses et nationales en Amérique entière. On s'y abonne seulement; elle ne se vend pas dans les dépôts. Prix d'abonnement: 50 cents par année. Adresser: M. l'avocat Wheeler Dupont, directeur, 81, rue St-Pierre, Québec.

Tentative . . .

(Suite de la page 1)

que temps. Des agents de police et des policiers secrets fondirent sur le bandit. Après que le maire Cermak eut été transporté dans son automobile, le président-élu Roosevelt se tourna vers la foule et dit: Dites-leur que je suis indemne. Il retourna au yacht de Vincent Astor d'où il était débarqué auparavant et fit la déclaration suivante: Je suis profondément ému au sujet de la nature grave des blessures de mes amis, et je demeure à Miami afin de savoir dans quel état ils seront demain matin.

Le président Hoover communiqua immédiatement avec M. Roosevelt par télégraphe et lui envoya le message suivant: Je me joins à tous les citoyens pour me réjouir de ce que vous n'ayez pas été blessé. Je vous serais reconnaissant de m'envoyer des nouvelles du maire Cermak. M. Roosevelt fit la réponse suivante: J'apprécie profondément votre message. Le maire Cermak repose, mais son état demeure encore grave. Je vous enverrai un télégram me demain matin après ma visite à l'hôpital.

L'ASSASSIN

Les officiers de la police interrogèrent Zingara. D'après leur récit, il acheta son pistolat dans une boutique, il déclara aux policiers qu'il avait eu l'intention de tuer le président Hoover, mais que, quand il apprit que M. Roosevelt venait ici, il avait décidé de porter son attention sur lui.

La police a aussi arrêté sur soupçon Andrea Valenti, qui demeure à la même adresse que Zingara. Des extraits de journaux trouvés dans les poches de Zingara faisaient mention des allées et venues de Roosevelt, et l'un d'eux donnait des détails sur l'assassinat du président McKinley. On demanda à Zingara s'il avait eu l'intention de tuer Roosevelt, et il répondit; Oui, et je suis fâché de n'avoir pas réussi. Je voudrais tuer tous les présidents et tous les officiers. J'aime Roosevelt personnellement, mais je n'aime pas les présidents.

Zingara avoua aussi qu'il était désigné pour tuer le roi d'Italie, mais qu'il n'avait pas eu l'occasion de le faire pendant qu'il était en ce pays. Roosevelt venait de terminer son discours et était assis près du maire Gautier, de Miami, quand soudain les coups de feu furent tirés à environ 25 pieds de distance. Mme W.-F. Cross, de Miami, saisit le bras de l'assassin et elle fut aidée par G. Broadnax, un policier secret. Les autres policiers se mirent ensuite de la partie. Le calme suivit ensuite l'arrestation. Le maire Cermak s'affaissa sur le pavé de même que Mme Gill.

De son lit d'hôpital, le maire Cermak a déclaré au président-élu: Je suis heureux que ce soit moi au lieu de vous. Le Dr G. Raap, principal médecin du maire, a fait la déclaration suivante: La balle est entrée par le côté droit, en-dessous de l'extrémité de l'omoplate, puis est descendue et s'est logée à la partie antérieure de la onzième vertèbre dorsale

SYMPATHIES

Le Pape Pie XI s'est dit heureux d'apprendre que l'attentat contre les jours du Président-élu Roosevelt des Etats-Unis avait échoué. Le Souverain Pontife attend un rapport officiel. La Grande-Bretagne fut affreusement surprise. Les journaux se disent heureux de l'insuccès de l'assassin. Ce fut un miracle, dit le "Evening News", qui conservera un homme destiné à rendre de précieux services au monde. Paris a exprimé son indignation et sa sympathie, se rappelant l'assassinat en mai dernier du bien-aimé Paul Doumer, Président de la France. L'Allemagne, la Belgique et l'Espagne ont uni leurs voix au choeur mondial de la sympathie.

PENSÉES

L'intention c'est comme les ailes de l'inteltigence. Albert Guinin.

Les puissantes raisons font les puissantes actions. Shakespeare

x x x

Certains ont l'esprit de contradiction si developpé que c'est à peine s'ils arrivent à être de leur propre avis. Albert Guinon.

Le peintre et les plaideurs.

C'est une vieille anecdote, contée par le sieur Etienne Tabourot, procureur du roi, à Dijon, au XVIe siècle:

Après avoir été ruiné par un malheureux procès, un peintre eut deux plaideurs à peindre, dont l'un venait de gagner sa cause, et l'autre l'avait perdue: il représenta le premier en chemise et le second dans le costume d'Adam.

Parum pro nibilo...

—Dites, donc, docteur, vous aviez annoncé à ma femme que nous aurions un garçon... c'est une fille.

—Avouez que je ne me suis pas trompé de beaucoup.

CHOSES AGRICOLES

Division des semences

Enregistrement des grains de semences

La loi des semences définit les règlements ayant trait à l'enregistrement des semences. Les semences enregistrées sont de la plus haute qualité; la Division des Semences en surveille de très près la production et la vente.

Expliquons d'abord l'origine d'une semence enregistrée. Il s'agit de choisir, dans un champ déjà enregistré, des épis bien typiques de la variété. Après avoir fait l'essai de cette sélection, si le livre au Secrétaire de l'Association des Producteurs de Semences. Ce dernier fait pousser cette sélection et tient compte si elle est bien typique de la variété selectionnée, s'il y trouve des impuretés quelconques ou d'autres variétés en mélange, s'il y a uniformité dans la hauteur, maturité, etc. Le reste de la sélection sera semé sur la ferme du producteur; pendant l'été l'inspecteur de la Division des Semences en fera un examen minitieux et enverra son rapport au Secrétaire de l'Association. Ce dernier comparera le rapport de l'inspecteur avec le sien. Si les deux sont favorables, cette sélection sera acceptée comme semence-souche (élite stock). Si les deux rapports ne correspondent pas ou indiquent que le mérite de la sélection est douteux, elle ne sera pas acceptée.

La semence-souche produit la première génération enregistrée, la première génération produit la deuxième génération et ainsi de suite.

Après avoir semé du grain enregistré, si on désire continuer l'enregistrement, il faut faire application à la Division des Semences (Seed Branch, Saskatoon, pour la Saskatchewan) pour avoir l'inspection du champ. L'inspecteur fera son rapport sur les points indiqués plus haut. De son rapport dépendra si le certificat d'enregistrement est accordé ou non.

Si l'on veut vendre une semence comme étant enregistrée, l'inspecteur exigera du producteur une déclaration assermentée attestant que le grain qui lui est présenté est le produit du champ inspecté, et que ce grain a été manipulé avec tel soin qu'il n'a pu y avoir de mélange ou de contamination.

Si le grain a la qualité et la pureté voulues, l'inspecteur scelle les contenus y attachant une étiquette donnant le numéro d'enregistrement, le nom du vendeur, de l'inspecteur, etc.

Le plus souvent, le cultivateur achète une petite quantité de grain enregistré qu'il propage lui-même pour sa propre semence. Il se sert de ce grain jusqu'à ce qu'il y ait avantage à changer. On sait que dans le blé, par exemple, après s'être servi d'une semence, un certain nombre d'années, on trouve dans ce champ une grande quantité de blés barbus et de variétés étrangères qui font que le blé ne murit pas uniformement, donnera une récolte moindre et de qualité inférieure.

Il est important de se servir d'une variété pure. Si nous prenons trois de nos principales variétés de blé, Marquis, Reward, Early Red Fife; chacune de ces trois variétés sont reputées comme produisant un blé de toute première qualité. Mais semons les trois, en mélange, il en résultera une récolte de qualité tout-à-fait inférieure. Tout blé qui n'a pas murit uniformement, qui contient une faible proportion de grain encore vert, ne peut faire de farine de première qualité.

Par des croissements et surtout par une sélection soutenue, on est arrivé à produire des variétés ayant des mérites spéciaux; si on veut les garder ce qu'elles sont, il faut continuer cette sélection sans quoi, elles dégénèrent vite. Pour cette raison, il sera quelquefois avantageux de se servir d'une semence enregistrée, qui en somme n'est autre chose que du grain provenant d'une longue lignée de grain bien sélectionné.

Arthur Dumais,
Inspecteur de la Division des Semences.

(A suivre)

Conférence-Exposition Mondiale de Grain; Régina, Canada

24 JUILLET AU 5 AOUT 1933

Bulletin spécial

La Grande-Bretagne enverra une délégation spéciale à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui doit s'ouvrir à Régina, Canada, le 24 juillet de cette année. Avis à cet effet a été donné par le Major Elliot, Ministre de l'Agriculture, à une réunion représentative de ceux qui s'intéressent à cette entreprise tenue à Londres, il y a quelque jours.

Au cours de son allocution, le Major Elliot a déclaré que le Gouvernement de la Grande-Bretagne prend le plus vif intérêt à la Conférence-Exposition.

Sa devise "Tes produits,, montreles; tes connaissances, livre-les" est admirable. Tous comprennent qu'il est essentiel au succès de l'agriculture dans l'univers tout entier, que l'on se fasse mutuellement part de ses connaissances. Le Ministère de l'Agriculture enverra une délégation à la Conférence-Exposition et en attendant il fait de son mieux pour appeler l'attention de tous les intéressés sur cette entreprise canadienne.

Après avoir dit quelques mots sur l'amélioration de "la techique agricole", le Major Elliot dit encore: "Il nous faut trouver les moyens de régler ce courant de la production qui se déverse sur tous les marchés du monde. Les Gouvernements qui essaient de le faire se trouvent immédiatement aux prises avec des difficultés de la plus haute gravité. Il vaudrait certainement beaucoup mieux que ce soient les producteurs cux-mêmes qui s'en occupent.

"C'est notre désir que les Gouvernements soient les serviteurs de l'industrie, plutôt que les agents de police de l'industrie."

Le comte De La Warr (Secrétaire parlementaire du Ministère de l'Agriculture), qui présidait, a déclaré que l'avis général est que cette entreprise canadienne mérite un appui cordial; il serait heureux d'apprendre que la représentation du pays à l'Exposition sera digne d'une nation qui, sans se spécialiser dans la production des céréales, en produit cependant des quantités considérables et en fait une très forte consommation. On pourrait croire que ce n'est guère le moment de tenir un grand congrès international pour étudier cette branche spéciale de l'agriculture, en ces jours où le monde entier souffre depuis plusieurs années d'une grave sur-production de céréales. Personnellement, il est d'avis que ce serait faire preuve d'un manque de prévoyance que de juger la question de cette façon.

La situation changera un jour, et il est essentiel d'être prêt lorsque ce rétablissement se produira. Nous ne savons pas à quel point la persistance des bas prix modifiera la situation des céréales. On jugera peut-être qu'il est grotesque de parler d'un danger de sous-production qui, à bien des points de vue, serait tout aussi grave que la sur-production, et cependant ce danger est à envisager pour l'avenir. Le comité est donc heureux que le Canada ait pris cette initiative hardie d'organiser, en pleine période de dépression et d'économie universelles, une Conférence-Exposition dont le but est de stimuler le développement de la culture des céréales et des industries annexes.

Il est impossible aujourd'hui, dit encore l'orateur, de considérer la production indépendamment de la distribution, tout comme il serait impossible de considérer la distribution sans tenir compte de la production. Nous commençons à nous rendre compte de ces faits dans ce pays, et on le comprend aussi ailleurs. La Conférence de Régina offrira de superbes occasions d'étudier l'organisation de la production. Nous avons eu dernièrement une expérience intéressante dans ces voies, et nous avons été fort heureux de constater qu'il est possible, pour les nations, de se réunir et de discuter l'organisation de la production aussi bien que celle de la distribution.

M. Bruce, le Ministre de l'Australie à Londres, a déclaré que cette conférence offre de grandes occasions, pas tant peut-être au point de vue de la technique de la production, parce qu'il est évident que nous avons trop bien réussi dans cette voie, mais surtout parce qu'elle devrait porter sur la question si épineuse de savoir comment on pourrait parvenir à écouler la production toujours croissante de l'univers.

NOUVELLES

Le beurre de la Nouvelle-Zélande au Canada

WELLINGTON, N.-Z. — Le ministre des finances, M. J. G. Coates, a affirmé que la Nouvelle-Zélande, mise au courant des craintes qu'éprouvent les fabricants de beurre canadiens, est prête à considérer une réglementation de ses exportations de beurre au Canada. La Nouvelle-Zélande, a-t-il ajouté, fera tout en son pouvoir pour maintenir les bonnes relations commerciales qu'elle a avec le Canada. Le gouvernement néo-zélandais entend maintenir l'entente commerciale signée au cours de la conférence d'Ottawa. M. Coates a laissé entendre que si le traité commercial présent, qui expire en mai, n'est pas renouvelé, un nouveau traité sera rédigé. Toutefois, jusqu'à présent, le commerce entre les deux pays est plus à l'avantage du Canada qu'à celui de la Nouvelle-Zélande, a-t-il affirmé.

Pas de franchise pour ce blé

LONDRES. — Les autorités des douanes ont refusé de laisser entrer en franchise la deuxième expédition d'essai de blé canadien venant de New-York. Elles ont décidé d'appliquer la décision du gouvernement anglais d'imposer le tarif plénier de deux shillings les huit boisseaux (100 livres) sur le blé qui n'est pas expédié d'un port canadien ou d'un autre port de l'Empire. La nouvelle n'a pas été une surprise pour la bourse du maïs de Liverpool.

Le chargement auquel a été appliquée la décision du gouvernement anglais avait été envoyé à New York de la tête des Grands Lacs puis mis à bord du navire Britannic. Les expéditeurs prétendaient que le chargement venait du Canada. Ils comptaient avoir ainsi donné la preuve de son origine canadienne mais les officiers des douanes leur dirent qu'il était bien difficile d'admettre que le blé continuait d'être canadien une fois qu'il avait traversé la frontière américaine.

La première expédition d'essai mise à bord du Laconia à destination de Liverpool ne fut pas acceptée par les officiers des douanes quand les consignateurs ne purent prouver l'origine canadienne du blé Les importateurs bien informés savaient que la deuxième expédition d'essai serait considérée de la même façon que la première.

La raison c'est que l'on ne pourrait indentifier le blé canadien de celui qui vient des régions productrices du nord des Etats-Unis.

Les importateurs anglais croient que le blé canadien devra être expédié d'un port canadien ou de l'empire pour bénéficier du tarif de six sous le boisseau.

A Ottawa le ministère du commerce a été averti de la décision prise à Londres. Il n'a pas de commentaires à faire pour le moment.

Blé exporté par le Canada en janvier 1933

OTTAWA. — Au cours du mois de janvier de l'année courante, les expéditions canadiennes de froment se sont chiffrées à 14,706,801 boisseaux représentant une somme de $6,912,273. Les chiffres du mois de janvier 1932 se lisaient comme suit: 9,472,346 boisseaux, valeur de $5,517,082. L'augmentation a été sensible surtout pour les expéditions dans le Royaume-Uni, 9,587,195 boisseaux ayant été exportés en janvier 1933 au lieu de 5,269,568 boisseaux en janvier 1932. Durant la période de six mois finissant avec janvier 1933, les expéditions canadiennes de froment ont été de 105,233,651 boisseaux pour une valeur de $36,621,463, durant la période correspondante de 1931-1932. Le Canada a exporté 397,304 barils de farine de blé durant le mois de janvier 1932 pour une valeur de $1,162,046, comparativement à 381,806 barils durant le mois de janvier 1932 pour une valeur de $2,171,870. Durant la période de six mois finissant avec janvier 1933, le Canada a exporté 2,710,490 barils de farine de blé pour une valeur de $8,571,220 au lieu de 2,896,805 barils pour une valeur de $9,970,109, durant la période correspondante de 1931-1932.

Les oeufs ne baisseront pas

SASKATOON. — Les oeufs ne baisseront pas cette année au dire de l'inspecteur fédéral des oeufs. Les réserves d'oeufs sont toutes épuisées. A Saskatoon, on dut importer des oeufs de la Colombie-Anglaise.

Le Marché du Blé

WINNIPEG. — La semaine dernière, le marché du blé s'est un peu raffermi. Les demandes se sont faites plus nombreuses. Des cargaisons assez considérables ont été expédiées en Europe et au Royaume-uni. Deux cargos ont été vendus en Orient. Vers les derniers jours de la semaine, le prix accusait une hausse de 1 sou repartie comme suit:

Mai, 48,12; juillet, 49,3-8; octobre, 50,5-8, donc une augmentation de 1,1-8, 1,1-4.

3,000,000 de boisseaux ont été vendus au cours de la semaine et expédiés, pour la majeure partie, via Vancouver. Le Wheat Pool de l'Alberta a livré deux cargos à destination de Shanghai, Chine.

—Hier, le marché s'est amélioré encore un peu. Mai a obtenu 48, 5-8; juillet 49,1-2 et octobre, 50,3-4.

Le Canada est Coupable

Notre pays et la crise mondiale. -- Une causerie de l'auteur du "Clash", à Montréal. -- La récolte de blé. -

LES FINANCIERS

MONTREAL. — Calmement, posément, en orateur aussi puissant et tranquille que l'annonce l'écrivain du "Clash" (le choc), M. W. H. Moore, député aux Communes, a mis le Canada en accusation au Club Canadien où il adressait la parole à l'hôtel Windsor. Le fait que le Canada malgré sa minime densité de population, peut être tenue largement responsable de la présente crise mondiale a eu la vedette. D'ailleurs le titre choisi par cet ancien membre de l'ancienne commission du tarif du Canada, — l'avenue des prairies et la rue Saint-Jacques, — à lui seul le faisait prévoir. Alors que le principal consommateur du blé canadien, l'Europe, perdait petit à petit son pouvoir d'achat et cultivait de plus en plus suffisamment de blé pour ses besoins, le Canada accumulait récoltes et récoltes qui, à partir de 1926, laissaient chaque année des surplus variant de 6 à 15 millions de tonnes métriques. Les financiers canadiens se gardaient d'agir différemment et à force de fusions supprimaient toute concurrence, base essentielle du système capitaliste fait remarquer M. Moore.

Elargissant son champ d'action, M. Moore avertit ses auditeurs que le présent état de choses, moitié figue, moitié raisin ne peut plus subsister bien longtemps. L'exemple de l'Europe, avec l'Allemagne, la Russie, l'Italie est significatif. Le contrôle de l'Etat peut être encore plus malencontreux. Mais, et M. Moore s'adresse aux financiers qui sont nombreux dans la salle, si vous avez formulé et appliqué certains plans dans l'industrie vous avez plongé l'Etat dans le chaos.

Ce chaos il faut en sortir et M. Moore, en faisant une brève revue des causes, indique implicitement les remèdes. L'ouest canadien, par suite des formidables achats de céréales durant la grande guerre, ne connut plus de borne et l'aménagement des terres pour la culture augmenta de 34 pour cent en Saskatchewan et de près de 50 pour cent en Alberta alors qu'il n'augmentait pas de un pour cent en Ontario et à peine un demi pour cent dans le Québec. Cette augmentation eut lieu de 1921 à 1931 alors que le marché mondial diminuait d'année en année.

Et la surproduction du blé est établie catégoriquement par M. Moore qui montre que si la production du blé resta sensiblement au-dessous de celle d'avant-guerre jusqu'en 1926, elle augmenta de 1926 à 1930 à 18 pour cent alors que la population, c'est-à-dire le marché du monde n'augmentait que de 14 pour cent en tout et que celle de l'Europe, le vrai consommateur pour le blé canadien, n'augmentait que de 7.7 pour cent. Le manque d'équilibre entre la production et la consommation est patent.

Allant plus loin, M. Moore prouve que le Canada augmenta sa production, en prenant les années précédant la guerre comme 100, jusqu'à 214 alors que les Etats-Unis ne la poussaient que jusqu'à 119 et l'Europe se contentait de 98.

M. Moore se tourne vers les financiers. Il les accuse d'avoir établi une trop grande rigidité dans la structure financière. Il leur crie; vous avez adoré la déesse Grandeur.

Par la rue Saint-Jacques, affirme M. Moore, j'entends la finance, le haut commerce et la grande industrie qui ont coopéré pour détruire; vous avez cru construire, vous n'avez fait que démolir".

Et M. Moore, avant de tirer encore quelques bouffées de sa célèbre pipe, lance quelques mots au microphone comme s'il s'adressait à tous les responsables: "le monde aujourd'hui est branlant, la structure que représentaient les prix sérieusement établis n'existe plus. "Le présent ordre des choses ne peut plus durer."

L'exposition de Chicago

Pour son inauguration en 1933, la foire de Chicago sera illuminée par la vertu des rayons émis par l'étoile Arcturus.

Ces rayons, captés par l'énorme télescope-réfracteur de l'observatoire de Yerkes, seront transformés en énergie électrique dont l'amplification permettra d'illuminer la prochaine exposition. Ce télescope avait été l'un des clous de la précédente exposition de Chicago, en 1893. Et comme la lumière d'Arturus met quarante ans pour parvenir sur la terre, on peut dire que ce sont les rayons émis en 1893, lors de la dernière foire de Chicago, qui illumineront celle de 1933.

Radium canadien

MONTREAL. — Roy-C. Mac Gregor, traitant et explorateur des régions arctiques, a déclaré devant un "service club" que le Canada serait bientôt l'un des pays du monde où il se produit le plus de radium. Il dit que la découverte des riches gisements du lac du Grand Ours a brisé le monopole congolais et que la richesse attend les hommes entreprenants qui s'aventureront dans l'extrême-nord pour y exploiter ces gisements. Grâce aux efforts des missionnaires et de la gendarmerie fédérale les blancs jouissent maintenant d'une sécurité relative dans ces parages.

Trois Solutions à la Crise

La coopération --- L'augmentation des tarifs ou l'inflation

LES ADIEUX D'HERBERT HOOVER

NEW-YORK. — Le président Herbert Hoover fait ses adieux au peuple américain, en même temps qu'un appel à la coopération des peuples du monde en vue de ramener la prospérité. Dans un discours prononcé au diner de la journée de Lincoln, donné par le club des républicains nationaux, M. Hoover a demandé de montrer du courage et de l'intrépidité sur un front uni. Il a préconisé le rétablissement général de l'étalon-or comme moyen de soustraire la civilisation à la menace de dépression de l'étalon-or. J'insiste sur ce point, dit-il, que je ne fais pas cette proposition comme une faveur aux Etats-Unis. Le besoin s'en fait sentir dans le monde entier. La situation des Etats-Unis leur permet de se protéger mieux peut-être que tout autre pays sur terre.

Le président a fait une nouvelle proposition dans le but d'aider à stabiliser les cours monétaires mondiaux. Il a suggéré qu'une partie des paiements dus aux Etats-Unis par les nations étrangères soit laissée de côté temporairement. Si, dit-il, une espèce d'action financière internationale est nécessaire pour permettre aux banques centrales de coopérer dans le but de stabiliser les cours monétaires, les nations ne devraient pas hésiter à le faire moyennant certaines sauvegardes. Si une partie des paiements qui nous sont dus pouvaient être laissés de côté temporairement à cette fin, nous ne devrions pas hésiter à la faire. En même temps, le monde devrait s'efforcer de trouver place pour l'argent.

Le président rappelle ensuite que le retour à l'étalon-or est impératif. Si, dit-il, les grandes nations entrent dans la voie conduisant au prompt rétablissement de l'étalon-or, elles prendront alors le moyen de faire disparaitre les barrières anormales au commerce, aux quotités, aux préférences, aux accords et aux tarifs non favorables; ce sera aussi le moyen de rétablir l'uniformité des privilèges commerciaux parmi toutes les nations et de faire disparaître la menace de guerre économique.

Sur la question des dettes internationales, le président dit: Si on nous demande des sacrifices par suite de l'impuissance à payer, nous devrions recevoir des compensations non équivoques dans le rétablissement de notre proportion des importations agricoles et autres des nations étrangères.

Le président ajoute que la nation est en face de trois routes à suivre. La première, celle qu'il préfère, c'est la coopération internationale; la seconde, qu'il sera peut-être nécessaire de suivre, si on ne suit pas la première, est de compter sur les richesses du pays, en augmentant les tarifs, en créant des quotités et en employant des méthodes de diminutions de la production; la troisième est l'inflation du cours monétaire, par conséquent l'abandon de l'étalon-or, la guerre économique mondiale et la destruction complète dans ce pays et à l'étranger.

CHEZ LES OBLATS

Le R. P. Labouré, docteur en droit

L'Université d'Ottawa a honoré de façon insigne le Révérendissime Père Théodore Labouré, o.m.i., d.ph., d.th., supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Au cours d'une magnifique réception en l'honneur du Père Labouré, à l'Université même, le titre de Docteur en Droit, honorius causa, lui fut conféré. En sa qualité de Chancelier de l'Université, S. E. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, remit le diplôme au Père Labouré.

Réélu provincial

Le R. P. Philemon Bourassa, o.m.i. ancien curé de Notre-Dame de Hull, a été nommé pour un deuxième terme au poste de provincial des RR. PP. Oblats de l'est du Canada.

Importante réunion chez les RR. PP. Oblats

PLUSIEURS DISTINGUES REPRESENTANTS DE LA CONGREGATION SE REUNISSENT E OTTAWA

OTTAWA. — Les principaux représentants des provinces Oblates de l'Amérique du nord se sont réunis à Ottawa la semaine dernière pour conférer avec le R. P. Théodore Labouré, o.m.i., supérieur général. Ils ont étudié plusieurs questions dans l'intérêt de la Congrégation. Assistaient à la conférence au presbytère St-Joseph, le R. P. Philémon Bourassa, o.m.i., provincial de l'est du Canada; le R. P. G.-E. Villeneuve, o.m.i., conseiller provincial; le R. P. U. Langlois, o.m.i., de la province de Saskatchewan; le R. P. D. Finnigan, o.m.i., nouveau provincial des Oblats de langue anglaise; le R. P. W. Stanton, o.m.i., nouveau provincial de la 1ère province oblate des Etats-Unis; le R. P. H. Constantineau, o.m.i., économe provincial de la 2me province oblate des Etats-Unis; le R. P. G. Marchand, o.m.i., recteur de l'Université d'Ottawa; le R. P. P. Phelan, o.m.i., recteur du collège St-Patrice; le R. P. Doran, o.m.i., économe provincial; le R. P. E. Killian, o.m.i., 1er assistant du Père Finnigan. Le R. P. Edmond Dubois, o.m.i., économe général de la Congrégation, assistait aussi à la conférence. Les distingués représentants ont étudié particulièrement la situation financière des Oblats de langue anglaise.

S. Ex. Mgr Charlebois ne craint pas le froid

LE PAS. — Malgré le froid et les tempêtes, malgré son âge, S. Ex. Mgr Ovide Charlebois, n'a pas craint d'aller en traîne à chiens de Le Pas jusqu'à Sturgeon Landing pour visiter l'école indienne de l'endroit. Il était accompagné du Père Violette, o.m.i., et des Frères Nadeau et St-Arnaud, o.m.i. Ces longues randonnées comportent des souffrances et des fatigues que seule la foi intrépide de nos missionnaires peut surmonter.

Les fils de Mgr Mazenod

En marge d'un événement religieux très caractéristique -- Les Oblats et la région d'Ottawa -- Les apôtres d'un immense continent -- Apostolat universel -- La croix de l'Oblat.

Il s'est passé ce matin (1) dans la chapelle de l'Université d'Ottawa, un événement qui mérite d'être noté. En présence du T. R. P. Labouré, supérieur général de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, cinq supérieurs provinciaux et trois cents religieux Oblats ont renouvelé leurs voeux à l'occasion du cent-septième anniversaire de l'approbation, par Léon XII, des Règles et Constitutions de l'illustre Congrégation à laquelle ils appartiennent. Et que, par un heureux concours de circonstances, cet imposant événement religieux se soit déroulé à l'endroit précis du monde entier où se trouvent groupés le plus grand nombre d'Oblats et, dans cet endroit, à la maison oblate qui est la plus considérable et qui a le plus d'envergure, n'y a-t-il pas là de quoi nous émouvoir et nous réjouir?

Les comparaisons sont toujours odieuses, mais la vérité a des droits qui sont parfois si éclatants qu'il ne sert à rien de vouloir la cacher. Il n'est pas de communauté ou d'ordre religieux qui ait fait plus pour la capitale du Canada et pour sa population, dans l'immense domaine et l'apostolat catholique, que la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Depuis plus de quatre-vingts ans, les Oblats sont à la tâche dans notre région et à quelles tâches! L'Université, ils l'ont créée de leurs propres mains; ils l'ont maintenue, à travers des épreuves de toutes sortes, au prix de leur dévouement et de leurs sacrifices. Une institution de ce genre suffirait à leur gloire, leur donnerait déjà un titre ineffaçable à la reconnaissance. Mais combien d'autres oeuvres n'ont-ils pas semées sous leurs pas de missionnaires des pauvres! Ils ont répondu à tous les appels, à tous les besoins. Dans les villes et dans les campagnes, dans les paroisses les plus riches comme dans les plus humbles, ils ont porté la bonne parole. Chargés du ministère dans plusieurs paroisses, ils se sont consacrés aussi à la formation des séminaristes, à l'apostolat des chantiers, aux missions indiennes, aux oeuvres des retraites fermées, du syndicalisme et du journalisme catholiques, au réconfort matériel et moral des chômeurs Pas une noble cause, chrétienne ou même nationale, ne les a trouvés indifférents.

Qu'on ne croie pas que, dans cette énumération, nous dépassions les limites de notre région. Tout ce bien s'est accompli ici; toutes ces oeuvres se sont développées sous nos yeux, et c'est tous les jours que nous en profitons.

Si nous tournons les yeux vers le nord et vers l'Ouest de notre pays, alors c'est tout un continent que les Oblats ont ouvert à l'évangélisation et au progrès avec, comme seule arme et seule richesse, la croix du Christ qui brille sur leurs poitrines. De la rive nord du St-Laurent aux régions glaciales du Yukon, en passant par la baie James, Chesterfield Inlet, les plaines de l'Ouest et les immenses solitudes de l'Athabaska et du Mackenzie, les Oblats ont laissé les traces de leurs sueurs et de leur sang. Et quels grands noms n'ont-ils pas associés à leur gigantesque épopée apostolique: les Taché, les Grandin, les Langevin, les Grouard, les Lacombe, les Moffette, pour ne citer les plus grands parmi les plus grands.

A l'église canadienne, les fils de Mgr de Mazenod ont donné dix-sept évêques, cinq archevêques, un cardinal. Devant un tel spectacle, n'est-il pas permis de redire avec le psalmiste: "Non fecit taliter omni nationi"?

Il est bien légitime que nous nous attardions au spectacle de l'apostolat des Oblats en notre pays. Mais nous n'oublions pas que les feux de Ceylan et les brousses du Basutoland sont témoins du même héroïsme que nos glaces polaires et que, sur quelque continent que nous allions, nous rencontrerons la croix de l'Oblat.

Nous sommes heureux de donner cet imparfait témoignage d'admiration et de gratitude envers la Congrégation des Oblats, en ce jour de joyeux anniversaire et, particulièrement, à l'occasion du passage, en notre ville, du T. R. P. Labouré, distingué successeur de Mgr de Mazenod.

(1) 17 février.

"Le Droit" Charles GAGUTIER

L'action antireligieuse des sans-dieu

Le "Sans-Dieu" publie un article sur le travail et la nouvelle orientation du mouvement des Sans-Dieu prévus pour la période de réalisation du second plan quinquennal En voici quelques extraits:

Beaucoup de camarades, dit-il, croient qu'étant donnés les résultats obtenus par les Sans-Dieu pendant la période du premier plan quinquennal, la lutte contre la religion est terminée et qu'ainsi le travail antireligieux au cours de la période de second plan quinquennal perd de son importance et de son intensité.

Cette opinion est fausse et dangereuse et il faut la combattre avec la plus grande énergie. A la XVIIe session du parti on a insisté une fois de plus sur le danger que représentait la religion qui, dans la lutte des classes, est une arme entre les mains des éléments réactionnaires. Le fait de ne pas donner au travail antireligieux toute son importance est une déviation de la "ligne générale" et une tendance opportuniste de droite des plus dangereuses. La lutte contre la religion est loin d'être terminée et notre premier devoir est de redoubler d'activité pendant la période du second plan quinquennal.

Il faut étendre et donner un nouvel essor à la propagande antireligieuse, insister sur son côté politique et scientifique. On n'a pas assez montré ce côté scientifique et tous les succès soviétiques dans le domaine scientifique peuvent magnifiquement servir notre cause. Le but actuel de la propagande antireligieuse est non seulement la critique et la destruction de la religion, mais aussi la propagation d'une nouvelle philosophie dialectique matérialiste. Notre propagande doit donc être "approfondie" théoriquement.

Nous devons avant tout porter nos efforts dans les campagnes. Les villes, elles, deviendront les bases du mouvement antireligieux. Notre mouvement doit être renforcé par une augmentation de la discipline et une plus grande précision dans le travail. Nos cellules devront pénétrer dans les kolkhoses, les sovkhoses, les écoles, etc., pour y recruter les masses.

La question des cadres des Sans-Dieu est d'une grande importance. Il nous faut des cadres qualifiés. Attirons donc dans nos rangs les nouvelles classes intellectuelles: ingénieurs, techniciens, savants, médecins, etc.

Le développement du mouvement révolutionnaires international doit nous inciter à consolider la liaison avec les Sans-Dieu des autres pays et à les soutenir de toutes nos forces, dans leur lutte contre l'Eglise et le capitalisme en U.R.S.S., et dans le monde.

Une victime de la boxe

NEW-YORK. — Les intimes d'Ernie Schaaf, mort des suites d'un match avec Primo Carnera, disent que la grande ambition de ce pugiliste était de pouvoir un jour se préparer à la prêtrise.

Il était un catholique excessivement dévôt, disent-ils, et comptait un ami de coeur dans le R. P. Steuver, de Boston, qui lui donna les dernières consolations de l'Eglise vendredi soir quand il fut transporté d'urgence du Madison Square Garden à l'hôpital polyclinique.

Schaaf, peu de temps avant de venir s'entraîner ici pour sa bataille avec Carnera, avait suivi une retraite fermée à Boston.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW-BUNCH, Sask.

—La Soirée Canadienne, annoncée pour le 5 mars, est forcement remise au 12, par rapport aux deux semaines de retraite que nous avons actuellement.

MEYRONNE, Sask.

—Lundi, le 13 courant, M. et Mme Joseph Jetté ont célébré le quarantième anniversaire de leur mariage (comme le temps passe vite, se disent-ils) et à cette occasion, leurs voisins et amis leur ont fait une "veillée de surprise". Il y avait de quoi être surpris, car il y eut près de 70 personnes, y compris les petits-enfants.

Comme de juste, on s'est amusé ferme, on a joué aux cartes, on a chanté les vieilles chansons Canadiennes, et toutes les "histoires" du "vieux temps" y ont passé, les jeunes ont même sautillé un peu aux accords du violon entre les mains de Fred Bouvier.

Après minuit, on a servi un copieux réveillon, auquel tout le monde fit grand honneur, puis, une adresse fut présentée aux héros de la fête, par Arthur Jetté, le fils ainé des jubilaires, après quoi, les deux petites-filles présentèrent un beau bouquet à leurs grands-parents.

Ce n'est que quand le soleil se montrait le bout du nez au dessus de l'horizon qu'on s'est separé, en se promettant bien de revenir dans dix ans aux "noces d'or".

Monsiur et Madame Jetté sont arrivés ici de la Province de Québec il y a nombre d'années, et sont considérés comme les pionniers de la paroisse. M. Jetté a été marguiller de la paroisse, et commissaire d'école, et a toujours manifesté un grand intérêt a tout ce qui concerne l'A.C.F.C. Aussi est-il un lecteur constant du "Patriote".

Nous souhaitons à M. et Mme Jetté de vivre encore assez longtemps pour célébrer leurs noces d'or et les noces de diamant, et de pouvoir continuer de cette façon à donner l'exemple de l'attachement aux traditions Franco-Canadiennes à nos jeunes générations.

INCENDIE. Après avoir veillé chez la famille Jetté, M. Salvail, en arrivant près de chez lui, vit de la fumée sortir par dessous sa corniche de l'école "Spiral" où son fils Ernest devait se rendre pour allumer le feu et ne fut pas longtemps avant de s'apercevoir que le bâtiment était en feu. Les voisins furent appelés à la hâte, afin d'aider à l'extinction de l'incendie, mais ce fut en vain, car en moins de deux heures, il ne resta plus de l'école que la grande cheminée de briques et un tas de charbon en feu. On ignore les causes de l'incendie, mais on croit pouvoir l'attribuer à une combustion spontanée dans le carré à charbon, où le feu semble avoir pris son origine.

PONTEIX, Sask.

DECES

—Nous sommes au regret d'enrégistrer plusieurs décès à Ponteiex survenus depuis le commencement de l'année.

—M. Joseph Alphonse Sulpice Chaussé résidait avec son fils Joseph depuis deux ans. Anciennement de Montréal, le défunt avait fait partie de la Police Montée des Territoires du Nord Ouest. Il laisse un fils seulement.

—Après une longue maladie la mort réclamait Mme Ulric Provencher. La famille Provencher compte comme une des plus anciennes de Ponteix. Outre son mari et un fils adoptif Edouard, elle laisse son frère à Ponteix, M. Raoul Larochelle.

—M. Philias Dubé dont la mort est survenue la semaine dernière était un de nos cultivateurs les mieux estimés. Lui survivent une épouse et plusieurs enfants majeures.

GRAVELBOURG, Sask.

—Mlle Jacqueline Gravel vient de nous quitter pour aller reprendre son école à Ponteix.

—Mlle Juliette Simard est retournée au Lac Pelletier continuer sa classe, après avoir passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Alphonse Martel.

—Mardi dernier, S. H. le juge Gallant a siégé à Gravelbourg, pour le terme de février. Il n'y a eu qu'une demande de naturalisation, celle de M. Guillaume Spronken, de cette ville. La cause de A. O'Neil MacMillen versus C. M. Rear . . ., la seule inscrite sur le rôle, a été remise au terme de mai. M. H. J. Coutu, c.r., occupait pour la défense et M. Georges Hébert, représentait le demandeur.

—Mlle Cécile Huel, fille de M. et Mme Adolphe Huel, de cette ville, vient de quitter sa famille pour entrer chez les RR. SS. Oblates de St-Boniface.

—M. le curé Albert Gravel, de Mazenod, était de passage à l'Evêché, le mardi, 14 courant.

—M. et Mme Aimé Bourgeois invitèrent, lundi, 13 courant, un groupe d'amis à un bridge, dans leur magnifique résidence, rue Principale. Après la partie de cartes, il y eut du chant, de la musique et divers autres amusements, qui se prolongèrent jusqu'à une heure assez avancée. Le prix des dames fut gagné par Mme Zoel Bachand, et celui des hommes, par M. Jos O. Lafrenière. Les invités étaient, M. et Mme. Provost, Madame G. Longeault, Mme J. B. Michaud, M. et Mme Z. Bachand, M. et Mme Philippe Rémillard, M. et Mme Tancrède Bourgeois, M. et Mme M. Bachand, M. et Mme Georges Hébert, M. et Mme Théophile Beausoleil.

—Une grande soirée de bridge et de whist a été donnée le 14 au soir dans la salle des légionnaires sous le patrônage des dames du Cercle du Foyer et des dames auxiliaires de la Légion canadienne. Mme J. A. Chisholm, présidente des dames du Cercle du Foyer, et Mlle Louise E. Gérard, présidente des dames Auxiliaires, étaient présidentes conjointes de la soirée. Les prix ont été gagnés par les personnes suivantes:

Dames: 1er prix de bridge: Mme H. J. Coutu; 2ème H. Bélisle; 3ème G. Hébert.

Messieurs: 1er prix de bridge: M. Geo. Gagné; 2ème, M. Gravel; 3ème M. H. Guigell.

Dames: whist, 1er prix: Mme J. Schnell; 2ème, H. Forest; 3ème, J. B. Morleau.

Messieurs, whist: 1er, M. A. Bonnelle; 2ème, A. Caron; 3ème M. Morrissette.

M. Daniel Lamothe avait charge des arrangements pour les parties de cartes, et M. Chas Coutts s'occupait de la salle. Cette soirée a remporté un grand succès à tous les points de vue, grâce aux préparatifs des dames des deux organisations plus haut nommées.

FERLAND, Sask.

—Vendredi dernier, Mme H. A. Barsalou, accompagné de sa jeune fille Dora, est allée à Kinkaid, par affaires.

—M. et Mme Moïse Mallette sont partis, vendredi dernier, pour Ponteix, où ils doivent passer quelques semaines en visite chez leurs parents et amis. Nous leur souhaitons un bon voyage et surtout un prompt retour au milieu de nous.

—Dimanche le 12 courant, les jeunes filles de notre paroisse se sont réunies chez Mme H. Pinet, dans le but d'organiser une soirée de cartes pour le 19 février. Il y aura aussi, nous affirme-t-on, un beau programme récréatif et surtout un excellent goûter. Ce qui ne manquera pas de plaire assurément. Les organisatrices de cette prochaine soirée sont très actives, et nous espérons bien qu'elles obtiendront le plus brillant succès.

—Une autre soirée récréative s'annonce aussi à l'horizon. Les jeunes gens, qui ne prétendent pas "rester en arrière" et se laisser surpasser, sont à préparer une grande séance pour le 26 courant. Ils joueront une comédie des plus désopilantes, intitulée: "Un gendre enragé". La représentation ne durera pas moins de deux heures, paraît-il, et nos jeunes amateurs s'engagent à dérider les personnes les plus sérieuses. Il y aura donc intérêt à aller tenter l'expérience.

—Nous tenons à faire remarquer que cette comédie est l'oeuvre d'un de nos compatriotes canadiens-français, M. le notaire Joseph Desilets, de Victoriaville, P. Q., qui a bien voulu nous faire remise de ses droits d'auteur. "S'il vous est possible, nous écrit-il, de faire rire assez vos spectateurs pour leur faire oublier la crise pendant l'heure et demie que durera la pièce, environ, ce sera ma récompense." Vraiment, nous ne saurions trop remercier M. le Notaire Désilets de sa générosité et de son patriotisme. Soyons donc prêts à aller encourager et applaudir nos jeunes acteurs ainsi que le savant auteur de cette comédie.

—Le 16 février, a été baptisé Joseph Jean Marcel, né le 6, enfant de M. et Mme Sinaï Brière, née Lucia Dumont, de Bellimun. Parrain et marraine; M. et Mme Jean Brière, née Antoinette Vachon oncle et tante de l'enfant.

MONTMARTRE, Sask.

VISITEURS

M. Kéroac, voyageur de la Compagnie Gaspard de Winnipeg, était en notre village récemment.

—Mme Paul Beauchemin est de retour de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, où elle a passé quelques jours sous les soins du Dr L Roy.

—Mlle Agnès Ecarnot passe une quinzaine au milieu de sa famille.

VIE SPORTIVE

—MM. Lavoie, Dalter, Billings et Ecarnot sont allés disputé le championnat du jeu de Curling pour le district de Montmartre. Ils ont joué une partie bien contestée contre M. Bobinson, champion de Régina, qui leur a enlevé la médaille par un seul point.

Cette fois, changeant un peu l'épithète bien connu de Virgile, nous pouvons dire: "Honneur aux vaincus".

—C'est un grand plaisir, pour le correspondant, de remercier par la voie de notre journal, M. E. J. Young, député de Montmartre à la Chambre des Communes, pour le cadeau de $25.00 donné pour encourager les jeunes joueurs de Gouret.

C'est donc dire qu'il y aura une magnifique coupe aux gagnants de la Ligue de Montmartre. Les dernières nouvelles nous annoncent que le Club National est en tête de la Ligue avec 4 parties de gagnées. Le Canadien en a deux parties tandis que le Shamrock n'en a qu'une seule partie. Courage donx aux jeunes du Shamrock et bataillez ferme pour la victoire.

Neuvaine à Saint Joseph

Depuis le mois de mars 1928 une neuvaine solennelle et universelle comme préparation à la fête de S. Joseph se fait chaque année du 10 au 19 mars. Les amis de S. Joseph par centaines de mille de par le monde participent à cette neuvaine solennelle. Les suppliques faites à ce bon saint ont obtenu des faveurs remarquables.

Afin de pouvoir participer à cette neuvaine il faut que les intentions soient adressées avant le 10 mars pour être déposées au pied de la statue à l'Oratoire S. Joseph, Côte-des-Neiges, Montréal, P. Q.

Malgré tous les découragements l'homme fort poursuit son but et ne cède qu'aux impossibilités.

Payne.

Prince-Albert

Chronique paroissiale

COUVENT DE SION

Jeudi matin, quelques petites filles étaient reçues dans la société de l'Enfant Jésus. Il y eut à cette occasion une belle cérémonie dans la chapelle. Les Révérendes Soeurs firent les frais du chant. Le Père aumônier dit quelques mots aux heureuses du jour.

—Dimanche matin, deux de nos enfants, qui suivent les classes de catéchisme du samedi, eurent le grand bonheur de faire leur première communion. Ils étaient accompagnés de leurs parents.

BAPTEMES

—Le 19 février baptême de John Jacobson, né le 12 février, enfant de Joseph Jacobson et de Frances Dryka. Parrain, J. Chicaski; Marraine, Theresa Cheryn.

—Le 19 février, baptême de Jeanne Marianne Shortridge, née le 31 janvier, enfant de E. J. Shortridge et de Joséphine Dusomme de Prince-Albert. Parrain, J. P. Collins, marraine, Mme J. P. Collins.

FETE DE NAISSANCE

Dimanche après-midi, Fernande Painchaud et Denise Baribeau célébraient leur anniversaire de naissance. A cette occasion, un groupe d'amies se réunissaient chez Mlle Fernande pour fêter les deux heureuses du jour. On remarquait les demoiselles: Madeleine Jutras, Ruth Brunelle, Muriel Murray, Esther Galarneau, Norma Russell, Eléonor Lacroix, Blanche Keefer, Margaret Flynn, Betty Devine. L'après-midi, il y eut différents amusements, chants, récitations et un délicieux goûter fut servi à toutes les invités.

CHARITE PRATIQUE

Nos dames continuent à exercer avec esprit de foi la charité envers nourrissante leur est servie. Les dames dévouées pour les trois dernières semaines ont été: Mme Cécile Dufault; Mme L. P. Anctil, et Mme J. Jarest. La viande et les légumes nous sont donnés par nos familles de la campagne.

THE YOUNG LADIES GUILD

Les jeunes filles ont eu, dimanche dernier, leur réunion mensuelle. Elles étaient nombreuses. Elles ont su sacrifier une après-midi de plaisir pour accomplir leur devoir. Le R. P. J. Tavernier, o.m.i., leur donna une intéressante conférence.

DECES

Lundi matin, eut lieu le service de Mme Margaret McIntosh, décédée à l'hôpital Ste-Famille à l'âge de 46 ans. Le R. P. J. Tavernier officiait. Mme W. Rikstrom de Saskatoon était présente aux funérailles, ainsi que sa fille demeurant à l'orphelinat de Prince-Albert. Par sympathie pour leur compagne, les orphelins étaient également présents. Mme McIntosh a une de ses filles religieuse dans la Congrégation des Révérendes Soeurs de la Charité de l'Immaculée Conception à Vancouver. Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

MARIAGE

Lundi soir, le R. P. A. Vallières, o.m.i., recevait le consentement de mariage entre Joseph Gérard Gorieu de Prince-Albert, fils majeur de Paul Gorieu, et de Cécile Guihen de France et Florence Spencer, fille mineure de Alexandre Spencer et de Priscilla Taylor. Les témoins furent Victor Lecoq et Helen Lecoq.

COMMUNIQUE

—Le Major général D. M. Ormond d'Ottawa, surintendant des pénitenciers fédéraux du Dominion, fait l'inspection du pénitencier de la Saskatchewan à Prince-Albert.

—Les membres de la Chambre de Commerce de Prince-Albert se réunit ce soir pour étudier entre autres questions, l'installation d'une ligne de téléphone au parc National; pour l'organisation des exhibiteurs du district à la Conférence Mondiale de Régina, etc...

Initiation des Chevaliers de Colomb

FLIN FLON. — La semaine dernière, le R. P. Georges Marchand, curé de la cathédrale de Le Pas, assistait à la cérémonie d'initiation des Chevaliers de Colomb, ici. Il était accompagné des MM. Russell et Barker de Winnipeg et des MM. Jones et Faller de Le Pas.

Service aérien

WINNIPEG. — Un service postal aérien vient d'être établi dans la région minière du Manitoba central. Il dessert les bureaux de poste de Wadhope et Bissett. Onze cents livres de malle furent transportées dans le premier voyage.

Les conservateurs prêts à aider M. Bracken

WINNIPEG. — Le colonel F. G. Taylor, chef du parti conservateur, affirmait à la Chambre, la semaine dernière, que son gouvernement consentait à coopérer avec le gouvernement Bracken pour hâter le travail de la session. Il exprima le désir que l'amendement, proposé dans le discours du trône, pour aider le fonctionnement rapide de l'acte pour le règlement des dettes, soit accepté le plus tôt possible.

Plus de permis

Les permis obligatoires pour entrer ou sortir du port de Churchill et pour les expéditions, en force depuis mars 1929, viennent d'être mis de côté, donnant au public toute facilité de commerce.

Une conférence du blé

Les Fermiers-Unis du Canada appuient fortement le projet d'une conférence de tous les pays producteurs de blé à l'étranger, dans le but de stabiliser le commerce de cette céréale. Cette conférence coinciderait avec la Conférence Mondiale se tiendra en juillet prochain à Régina. Les pays intéressés ont encore le temps de choisir des délégués chargés d'étudier cette question vitale pour tâcher de l'éclaircir.

Verigin en Argentine

HALIFAX. — Les Doukhobors craignent que leur chef, Peter Verigin, ne soit pas bien accueilli en Russie, s'il y est déporté, conformément à l'ordre du département de l'Immigration du Canada. Peter Makaroff, avocat de Verigin, dit que d'autres pays l'accueilleront bien et il cherchera à le faire conduire en Argentine, si les procédures d'habeas corpus prises pour le faire libérer ne réussissent pas devant les tribunaux. W. Sholonsky, de Blaine Lake, Sas., a reçu un passeport de l'Argentine en faveur du chef des 16,000 Doukhobors de l'Ouest canadien.

Nouvelles négociations sur les dettes de guerre

PARIS. — Le 20 février, M. Paul Boncour, ministre des affaires étrangères, a annoncé que les négociations de la France avec les Etats-Unis, au sujet des dettes de guerre, reprendront dès que Franklin D. Roosevelt sera installé président, le 4 mars.

Paul Boncour n'a pas expliqué sous quelle forme ces négociations se poursuivront, mais il a laissé entendre que ce sera par la voie ordinaire de la diplomatie.

Touchant le problème de la Mandchourie, le ministre des affaires étrangères a déclaré que la France adhérera aux décisions de la Ligue des Nations et agira de pleine entente avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Le cabinet belge

BRUXELLES. — Le roi Albert n'a pas voulu accepter la démission du cabinet de Broqueville de sorte que le gouvernement restera au pouvoir en dépit du vote de méfiance adopté contre le ministère de l'intérieur, au Parlement.

Les dettes de guerres

NEW-YORK. — Le président élu, Franklin Roosevelt, a conféré, lundi dernier avec Sir Ronald Lindsay, ambassadeur anglais, au sujet des dettes de guerre et de la situation économique mondiale.

vre ses études sur la construction de ce tunnel.

On sait que ce projet a le plein appui du gouvernement royal.

Guillaume II contre la Technocratie

DOORN, Hollande. — Dans sa solitude de Doorn, l'ex-empereur d'Allemagne a tout le temps voulu pour la réflexion. Ayant médité sur les discussions nord-américaines autour de la fameuse technocratie qui donne la suprématie au machinisme, Guillaume ne croit pas à cette théorie.

L'expulsion des Jésuites

BELGARDE. — Un projet en vue d'expulser tous les Jésuites de Yougoslavie a été présenté au parlement par un groupe de 56 députés. Si le projet est adopté, les Jésuites devront quitter le pays dans les 48 heures ou s'exiler dans une ile de l'Adriatique.

Semaine sociale de Rimouski

La date de la XIIème Semaine sociale du Canada qui se tiendra cet été à Rimouski, sur le Problème de la Terre, a dû être quelque peu avancée. Les séances auront lieu du 14 au 19 août. Son Exc. le Délégué Apostolique a accepté de présider à l'ouverture de la Semaine.

La Légion Française des Croix de Guerre

Légion d'Honneur et Médaille Militaire sont dignement complétées par la Croix de Guerre qui constitue avec elles, en un glorieux tryptique, l'histoire de la France héroïque et sublime.

La Légion Française des Croix de Guerre, qui aujourd'hui rayonne dans toute la France métropolitaine et coloniale aussi bien qu'à l'étranger, a pour but de permettre à tous les combattants français et alliés titulaires de la Croix de Guerre française de se grouper, sans distinction de grade, de situation, d'opinion politique ou religieuse, dans une vaste association au sein de laquelle ceux qui furent l'élite des combattants, s'inspirant du pur esprit de la camaraderie du front, continuent à mettre au service du pays et à celui d'une cause noble et généreuse, les qualités de coeur, de courage et d'énergie qu'ils apportèrent dans les combats.

Les régiments unités, villes, etc... décorés de la croix de guerre peuvent se faires inscrire également comme membres actifs.

La Légion reçoit en outre l'affiliation des groupements autonomes uniquement composés de titulaires de la croix de guerre française et qui, tout en continuant à s'administrer librement, désirent s'assurer son appui.

Enfin "La Croix de Guerre Française", journal mensuel de la Légion, dont le service est fait gratuitement à tous les adhérents, établit une liaison étroite entre les sections, renseigne les Croix de Guerre sur toutes les questions qui les intéressent et prend leur défense en toutes circonstances.

Afin de permettre le développement rapide de son action, la Légion Française des Croix de Guerre poursuit activement, dans chaque région militaire, la création de nouvelles légions, sections ou sous sections. Elle est prête à les aider moralement et matériellement à se créer et à se développer.

En adressant leur adhésion, accompagnée d'un mandat de sept francs pour cotisation et droit d'entrée, les combattants titulaires de la Croix de Guerre Française qui désireraient collaborer à la formation de nouveaux groupes sont priés d'en informer le Secrétariat Général de la Légion, 42, rue du Docteur-Lereoy, Le Mans, Sarthe.

Nouvelles

Message annonçant à Son Ex. Mgr l'Archevêque son élévation au cardinalat.

Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Andrea Cassulo, a fait parvenir, au nouveau cardinal canadien, dans la solitude où il fait actuellement sa retraite annuelle, le message suivant:

Ottawa, 13 février 1933

Monseigneur Villeneuve,
Archevêque, Québec

Très Saint Père me fait l'honneur de vous communiquer que dans le prochain Consistoire du treize mars élèvera Votre Excellence à la dignité cardinalice. Heureux de vous offrir mes respectueuses félicitations. Je partage de tout coeur la joie de vos chers enfants du diocèse, et de l'Eglise du Canada. Son Eminence cardinal Pacelli, Monseigneur Pizzardo et Monseigneur Ottaviani me chargent de vous présenter leurs cordiales congratulations.

Cassulo, Délégué Apostolique

Le message du délégué apostolique a été transmis immédiatement à S. E. Mgr l'Archevêque dans la solitude où il fait sa retraite.

L'hon. Jean Knight est mort

PARIS. — L'hon. Jean Knight, ancien ministre de France au Canada est mort subitement samedi dernier dans sa 53ème année. A son retour du Canada en France, il fut nommé chef de la presse du bureau des affaires étrangères.

Le commerce via Churchill

SASKATOON. — H. Ireland, membre du département des Chemins de fer, est ici pour étudier la question du commerce par le port de Churchill. Il trouve que plusieurs compagnies financières de la ville veulent encourager ce commerce et sont prêtes à coopérer à son développement. L'écoulement des produits autres que le blé aiderait beaucoup, affirme-t-il, et plus encore des commandes d'Europe via Churchill afin d'assurer des chargements pour l'aller et le retour.

Président des Co-ops albertains

CALGARY. — Norman F. Priestley de Calgary, vice-président des Fermiers-Unis de l'Alberta, a été nommé président du conseil albertain —du nouveau parti— du commonwealth coopératif du Canada.

Meeting des représentants de l'Alberta et de la Saskatchewan

EDMONTON. — Samedi dernier avait lieu à Saskatoon une conférence entre certains ministres des gouvernement de l'Alberta et de la Saskatchewan pour discuter des problèmes d'intérêt commun. Les honorables Reid, trésorier général, et Lymburn, procureur-général, représentaient l'Alberta. L'honorable MacPherson était délégué de la Saskatchewan.

Réduction des taux de transport acceptée

VICTORIA. — L'honorable Robert Manion, ministre fédéral des Chemins de fer, vient d'avertir M. S. F. Tolmie, premier ministre de la Colombie-Anglaise, que l'Alberta et la Saskatchewan acceptaient la réduction des taux de transport du grain à la côte pour usage domestique.

Frank n'est pas en danger

FRANK, Alta. — La rumeur que deux villages du Crow's Nest pass risquent d'être écrasés sous des éboulements de la montagne Tintle a été étouffée par des examens de la situation. Ces deux villages sont Frank et Bellevue.

Frank fut entièrement couvert par les éboulements de 1903, mais il a été reconstruit plus loin. Il a une population de 300 personnes, et Bellevue de 1,200.

Réduction de salaires

VANCOUVER. — Le conseil municipal de Vancouver a tout récemment décidé une nouvelle baisse des salaires des employés de la ville. Cette baisse aura un effet rétroactif, commençant le premier février, et procurera à Vancouver une économie de $499,763.

Ce troc avec la Russie

OTTAWA. — Les libéraux ont institué à la Chambre des Communes un mouvement tendant à référer au comité d'agriculture toute correspondance ayant trait au projet de troc d'animaux canadiens pour l'huile de Russie.

Contre le grain étranger

BERLIN. — Le cabinet vient d'adopter des mesures pour exclure du marché allemand tout grain étranger qui n'entre pas sur un contract d'échange de produits: Il réglera également toutes les exportations de blé, d'orge et d'avoine.

Connolly aux Etats-Unis

NEW-YORK. — Le Sénateur Joseph Connolly, ministre des terres et des pêcheries dans le gouvernement de Valera, est arrivé samedi dernier aux Etats-Unis afin de présenter le programme de règlement d'un emprunt fait par la république irlandaise en 1920-1921.

Douze millions de sans-travail

WASHINGTON. — Le président William Green, de la Fédération américaine du Travail calcule que 12,000,000 d'ouvriers américains ont été sans ouvrage au cours du mois de janvier dernier.

15 millions de chômeurs d'après la "Business Week"

NEW-YORK. — D'après la revue "Business Week", le nombre des chômeurs aux Etats-Unis se monte au moins à 15 millions, ce qui revient à dire que 37 millions de personnes sont touchées directement ou indirectement par la dépression économique.

D'après la même revue, les diverses branches de l'industrie sont atteintes dans les proportions suivantes: bâtiment, 80 pour cent; industrie automobile, 57 pour cent; sidérurgie, 45 pour cent; agriculture, 39 pour cent; chemins de fer, 33 pour cent; industrie hôtelière, 30 pour cent.

Le Japon n'écoute plus la S. D. N.

TOKIO. — Le gouvernement a déclaré que le Japon a formellement cessé ses négociations avec la Société des Nations au sujet de la Mandchourie. On ne croit pas toutefois que le Japon se retire de la Société des Nations avant un mois.

Rupture entre le Pérou et la Colombie

BOGOTA, Colombie. — Le ministère des affaires étrangères a remis des passeports au personnel de la légation péruvienne à Bogota. Suivant l'usage, la remise de passeports aux diplomates d'un pays étranger sans que ceux-ci l'aient demandé signifie la rupture des relations diplomatiques.

Le tunnel de Gibraltar

AMDRID. — Le colonel d'artillerie Genevois, auteur du projet de tunnel, sous le détroit de Gibraltar, s'est rendu à Tanger pour poursuivre ses études sur la construction de ce tunnel.

Vient de Paraître

"Problèmes économiques de l'heure présente"
par LUCIEN ROMIER

Tel qu'annoncé en décembre dernier, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a eu l'heureuse idée de réunir en volume les conférences prononcées à l'automne 1932 par M. Lucien Romier, l'éminent économiste français, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-canadien. Cet ouvrage vient de paraître, dans la série "Documents économiques" des "Editions Albert Lévesque", sous le titre "Problème Economique de l'heure présente."

C'est un fort volume de 320 pages, contenant le texte sténographié des cours de M. Romier. Nul doute que le public canadien appréciera à sa valeur cette aubaine extraordinaire qui permettra à tous ceux qui n'ont pas et l'avantage d'assister à ces mémorables conférences de les lire et de les méditer. La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude des méthodes économiques de l'Europe et traite de la production agricole et industrielle, du problème de la distribution, du nationalisme économique, du commerce européen et de l'évolution actuelle de l'Europe en dépendance des problèmes économiques modernes.

Dans la seconde partie, M. Romier étudie la crise du capitalisme, et fait le procès des causes principales qui l'ont amenée; il expose ensuite le conflit entre le capitalisme et le socialisme en Europe, parle des responsabilités de ces deux systèmes et de l'expérience russe. Puis, pour résumer ses exposés, l'économiste rappelle les lois fondamentales du progrès économique et social et trace les devoirs nouveaux qui s'imposent au capitalisme.

Il est inutile d'insister sur l'opportunité d'un tel enseignement, qui peut-être n'apportera pas à la crise actuelle un remède immédiat, mais qui permettra aux économistes, aux industriels, aux commerçants, bref à tous ceux qui ont le souci de leur perfectionnement, des idées saines, pratiques et sûres sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'avenir économique de notre pays.

Malgré le coût élevé de fabrication, le prix de vente de l'ouvrage a été fixé à $1.00 l'unité, pour en faciliter la diffusion. Le volume est en vente chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

LE HOCKEY

Classement des Equipes

AMATEURS

Ligne du sud

	G	P	N	Ps
Aces	10	6	2	22
Moose Jaw	7	8	1	15
Vics	6	8	2	14
Weyburn	6	11	1	13

Ligue Professionnelle de l'Ouest

	G	P	N	Ps
Calgary	13	8	5	29
Edmonton	10	12	3	23
Vancouver	10	12	1	21
Saskatoon	10	11	1	21

LIQUE NATIONALE

Section Canadienne

	G	P	N	Ps
Toronto	19	12	5	43
Maroons	15	15	5	35
Americans	11	15	9	31
Canadiens	12	20	3	27
Ottawa	9	21	7	25

Section Américaine

	G	P	N	Ps
Détroit	19	12	7	45.
Rangers	19	12	6	44
Boston	18	15	5	41
Chicago	15	14	7	37